

millions de dollars.
* * *
va se mettre au r-
figurent les p-
naïfs sujets seront
patates.
* * *
vivre dans les pays
est de rigueur, du
occupations de prent
désormais les len-
plus à l'aise aux In-
dans les Indes, à...

Sévigé: "Il n'est . . . Bombay que de
Paris."
* * *
M. King philosophe ainsi: "Every ti-
me, I match "Mitch" its a mic-mac."
* * *
Une minuscule municipalité, près
Kitchener (naguère Berlin), **New-Ger-
many**, veut changer de nom. Pourquoi ?
Est-ce que notre principal but de guerre
n'est pas d'instaurer **a new Gorma** ?
New Germany, libre, jouissant sans
la protection du drapeau britannique de
tous les privilèges de la démocratie —
la vraie de vraie n'es-elle pas la ré-
figuration de cette Allemagne nouvelle?

* * *
gum (sa femme) est

S. S. Pie XII et les Congrès eucharistiques d'Amérique

De la Croix, aujourd'hui publiée à Limoges, numéro du 21 novembre (correspondance romaine):

A quinze jours d'intervalle, S. S. Pie XII s'est adressé, par radio, à deux grandes républiques d'Amérique du Sud, l'Argentine et le Pérou, à l'occasion de leurs Congrès eucharistiques nationaux, tenus, l'un à Santa-Fé de la Vera Cruz, le 13 octobre, sous la présidence du cardinal Copello, archevêque de Buenos-Aires, l'autre, à Arequipa, le 27 octobre, sous la présidence du nonce apostolique, à Lima, également légat pontifical, S. Exc. Mgr Cento.

C'est en langue espagnole que le Saint-Père a prononcé ces deux mémorables allocutions. Dans la première, à l'Argentine, Pie XII ne pouvait pas ne pas évoquer le Congrès eucharistique international de Buenos-Aires, qu'alors secrétaire d'Etat de Pie XI il présida avec tant de bonheur. Ce cher souvenir et les actuelles assises de Santa-Fé lui sont une vive consolation, dans les heures si douloureuses d'aujourd'hui. "C'est maintenant du trône pontifical, dit-il, que Nous retournons au milieu de vous et que Notre voix, portée sur l'aile du prodigieux secret que le génie humain a ravi à la nature, applaudit à votre solennel hommage national envers le Dieu caché sous les voiles sacro-saints, et invoque avec vous cette abondance de grâces, de ferveur, de progrès spirituels, dont, déjà, la divine Bonheur vous fut la dispensatrice à Buenos-Aires, centre et cœur de votre puissante vie publique et des immenses campagnes et cités, où, par-dessus les entreprises industrielles et les travaux agricoles, flotte votre drapeau à côté de la croix. La "vraie croix" désigne, avec la "sainte foi", la ville de votre Congrès eucharistique, où s'assemblent tous les cœurs et tous les regards de la nation. "C'est à la croix que Pie XII invite les catholiques argentins à se consacrer. N'est-elle pas, d'ailleurs, la source même du sacrifice eucharistique, dont le Pape expose, en quelques traits lumineux, la doctrine vivifiante, avec ses conséquences pratiques de charité et d'apostolat: "Que la sainte foi, que la vraie croix, que l'étendard du Christ, exaltés par les routes et les cités de votre pays, soient aussi intimement ancrés dans vos cœurs et y mettent ces divines racines, qui affermissent la vie morale, qui libèrent l'intelligence de l'erreur et de l'incrédulité, qui multiplient les fleurs de la liberté des enfants de Dieu, qui fassent mûrir les fruits de la paix de Dieu, laquelle surpasse tout entendement (Philip. 4, 7)". Les dernières paroles du Saint-Père furent, bien entendu, pour invoquer avec une pressante ferveur le retour de la justice et de la paix.

Avis de décès

LEROUX. — A Montréal, le 15 janvier 1941, est décédé à l'âge de 81 ans, Mme veuve Théodile Leroux, née Georgianna Sauvé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17, à 8 heures, heure avancée. Le convoi funèbre partira du Salon Mortuaire Landry, 528, rue Rachel, à 7 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré. Inhumation à Sainte-Thérèse de Blainville.

ROBERGE. — A Montréal, le 14 janvier 1941, est décédé à l'âge de 76 ans M. Fridolin Roberge, ex-professeur à l'École Technique de Montréal, époux de feu Marie-Louise Charbonneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de 12057, rue Ste-Georgette, Montréal-Nord, à 7 heures 35, pour se rendre à l'église Ste-Georgette, où le service sera célébré à 7 heures 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 13, à 84 ans, Arzèle Archambault, veuve d'Odilon Archambault.

BARBEAU. — A St-Matthieu de Laprairie, le 12, à 76 ans, Albert Barbeau, époux de feu Léocadie Boyer.

BEAUCHEMIN. — A Chambly-Basile, le 13, à 70 ans, Pierre-Eugène Beauchemin, époux de Marie-Louise Perreault.

BOUCHER. — A Montréal-Nord, le 13, à 67 ans, Mme veuve Orila Boucher, née Delphine Gascon.

CHABOT. — A Montréal, le 13, à 75 ans, Emile Laliberté, époux de feu Joseph Chabot.

CHARTRAND. — A Montréal, le 14, à 16 ans, Suzanne, fille de Louis Chartrand et d'Helène Desjardins.

CLERMONT. — A Montréal, le 12, à 39 ans, Armand Clermont, époux d'Albina Leblanc.

DANDURAND. — A Montréal, le 12, à 49 ans, Marie-Louise Dubois épouse d'Yvon Dandurand.

GREFFARD. — A Montréal, le 14, à 63 ans, Mme veuve Orila Greffard, née Hélène Guimont.

GUIMOND. — Aux Trois-Rivières, le 12, à 39 ans, Alice Desjardins, épouse de Johnny Guimond.

PROULX. — A Montréal, le 13, à 59 ans, Louis-Zoël Proulx, époux d'Albina Chantier.

MILLETTE. — A Montréal, le 13, à 82 ans, Joseph Millette, époux de Mme Emma Goyer, en ses d'Elisa Nudon.

PARENT. — A Montréal, le 14, à 23 ans, Claire, fille de feu François Parent et de Mme Emilie Harel, née Aliméria Brodeur.

PINSONNAULT. — A Montréal, le 13, à 73 ans, Mme Napoléon Pinsonnault, née Zéphirine Leblanc.

POISSANT. — A Montréal, le 14, à 86 ans, Edith Patenaude, épouse de feu Elie Poissant.

THEORET. — A Montréal, le 13, à 88 ans, Félix Thoret, époux de Clémence Chantier.

VERVILLE. — A Montréal, le 13, Mme veuve Paul Verville, née Irène Paquin.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. : BELair 3361

La guerre

Pour les approvisionnements

Un nouvel organisme dont M. Purvis est le président

Londres, 15. — (C.P.) — M. C. D. Howe, ministre des munitions au Canada, vient d'être nommé à un nouvel organisme appelé "conseil britannique des approvisionnements en Amérique du Nord". M. Arthur Purvis, qui était jusqu'à maintenant directeur de la commission des achats britanniques aux Etats-Unis, devient président du nouvel organisme et M. Morris Wilson, président de la Banque Royale du Canada, est l'assistant de M. Purvis. Sir Clive Bailleu, un Australien qui a séjourné presque tout le temps en Angleterre depuis la dernière guerre, prend l'ancien poste de M. Purvis comme directeur des achats. Le communiqué officiel dit que le volume très considérable d'approvisionnements qui viennent de l'Amérique du Nord a rendu nécessaire une réorganisation du système. Le Conseil est donc créé pour voir à toutes les questions qui concernent le ravitaillement. Le communiqué ajoute que des liens très étroits unissent les programmes du Canada et des Etats-Unis et que M. C. D. Howe a bien voulu, pour cette raison, accepter de devenir membre de ce conseil.

On se souvient que M. Howe était à bord du "Western Prince" qui a été torpillé en pleine mer et qu'il a été sauvé après avoir passé plusieurs heures dans une chaloupe de sauvetage.

Ottawa, 15. — (C.P.) — Au département des munitions, on a déclaré que la formation du conseil des approvisionnements pour l'Amérique du Nord était un jalon important dans les rouages de la production de ce territoire. Un porte-parole a dit que c'était la première fois que des plus logiques. Ce même personnage a ajouté que la nomination de M. Howe à ce conseil plairait à tous et serait un grand facteur dans le fonctionnement efficace de cet organisme.

L'Association des Marchands détaillants et le rapport Sirois

L'Association des Marchands détaillants de la province de Québec vient d'envoyer à M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, une lettre dont voici des extraits:

"L'Association des Marchands détaillants, par son conseil de la province de Québec, est heureuse de manifester publiquement sa confiance aux hommes d'Etat qui ont à faire valoir les droits de notre province à la conférence interprovinciale qui vient de s'ouvrir à Ottawa.

"Elle croit cependant de son devoir de protester contre les recommandations fondamentales du rapport Sirois et leur recommandation d'accepter aucune sorte de compromis dangereux pour l'existence et le progrès de nos classes moyennes, tout particulièrement en ce qui concerne les lois civiles et commerciales françaises qui nous régissent et dont la disparition laisserait la petite industrie, l'artisanat, le commerce et l'entreprise canadienne-française du Québec à la merci de la concurrence des grandes entreprises étrangères à nos intérêts collectifs."

Le secrétaire, J. Fournier de BELLEVAL

Faits divers

Edouard Leduc trouvé coupable

Edouard Leduc, imprimeur, 3797 boulevard LaSalle, à Verdun, a été déclaré coupable hier après-midi par M. le juge Marin, d'avoir imprimé 20.000 fausses cartes d'enregistrement national. Le tribunal a ajourné le prononcé de la sentence au 21 janvier. D'ici là, Leduc est en liberté provisoire. Selon la loi, Leduc est passible d'un emprisonnement minimum de six mois et de pas plus de trois ans. Hier matin, l'avocat de la défense, Me Lucien Tremblay, avait présenté une motion de non-lieu pour demander l'acquiescement de Leduc en objectant que la preuve n'avait pas été faite de l'arrestation en conseil quant à l'impression de documents officiels. Cependant, M. le juge Marin renvoya cette motion à la reprise de l'audience, hier après-midi, en invoquant l'article 1128 du code pénal qui dit clairement qu'aucun ordre rendu ou arrêté, ne peut être annulé dans une demande d'acquiescement sous le prétexte que la preuve n'a pas été faite de l'arrestation en conseil. Le tribunal ajouta que la Gazette du Canada était envoyée à tous les députés et sénateurs qui avaient lu ces règlements de guerre. Me Tremblay objecte alors qu'il est devant le tribunal selon l'article 24b qui, dit-il, n'a même pas été publié. Cette publication n'est pas nécessaire en vertu de la loi des mesures de guerre, déclare Me Jean Thellier, avocat du ministère public. Me Tremblay décide alors de présenter une défense et tente de prouver la bonne foi de son client qui a imprimé ces formulaires de cartes d'enregistrement tout comme l'aurait imprimé des billets de théâtre ou autres. Mais le tribunal déclare que la bonne foi de Leduc n'a pas été prouvée hors de tout doute. Il ne peut croire à tant de naïveté de la part d'un homme qui travaille dans l'imprimerie depuis un quart de siècle bientôt, et par conséquent il le condamne.

Dix ans de prison pour ces voleurs

Henri Létourneau, 33 ans, et Gilbert Caron, 24 ans, tous deux de Montréal auparavant au numéro 377 rue Georges-Elie-Cartier, ont été trouvés coupables d'une série de vols avec effraction hier après-midi par M. le juge Guérin et condamnés à un total de dix années de prison chacun.

Des plaintes étaient venues des quatre coins de la ville contre ces prévenus, ces derniers ayant volé dans des conciergeries de Notre-Dame de Grâce, de Westmount, d'Outremont, du chemin de la Reine-Marie, du boulevard Décarie, etc., etc. En rendant sentence le tribunal déclarait qu'il avait conscience de soulager la société en mettant les deux coupables sous verrou.

La France retourne à ses traditions

Le R. P. Delos vient occuper sa chaire à Laval

Québec, 14. — (Par courrier) — "La France que j'ai quittée à la fin de novembre est extrêmement différente de la France de la défaite. On a repris conscience des valeurs spirituelles et on a retrouvé une volonté très ferme de les rénover et de les conserver. Il se manifeste un retour au droit naturel s'appuyant sur les traditions chrétiennes françaises. Et parmi les instruments de ce retour figurent au premier rang les catholiques formés par les groupements spécialisés". Ce sont les sentiments exprimés aux journalistes par le R. P. J.-Thomas Delos, O.P., sociologue français de réputation internationale, professeur à l'Université de Lille jusqu'au moment de l'invasion, qui vient occuper la chaire de sociologie à l'Université Laval.

"Il faut que la France reconstruise d'abord la nation française. Elle reconstruira plus tard, l'Etat français, ajoute le Père Delos. Aussi le peuple se désintéresse-t-il pratiquement de la politique. La jeunesse particulièrement est admirable de courage. J'ai vu des jeunes gens, fils d'industriels, accepter des emplois d'ouvriers avec la détermination bien arrêtée de tout recommencer, de rebâtir."

"La France a repris courage et est maintenant sûre de l'avenir. Sans pouvoir définir ce que sera cet avenir, elle l'envisage avec sérénité et confiance."

"J'ai éprouvé très vivement ce sentiment d'union qui nous rattache, Français de France, au Canada français où nous retrouvons la même culture et les mêmes traditions", poursuit le Père Delos. A l'heure de la catastrophe de juin dernier, une de mes premières pensées fut pour le Canada. Nous avons senti presque physiquement que la civilisation chrétienne et française était gravement menacée. Nous avons compris qu'il nous faut un appui pour conserver la civilisation française et chrétienne. Cet appui, c'est de vous que nous l'attendons."

Gros incendie dans une conciergerie

Deux pompiers ont été partiellement asphyxiés ou blessés hier soir, en combattant un violent incendie qui menaça de destruction complète la conciergerie "King-Edward", bâtie il y a neuf mois, rue Sherbrooke, à l'angle de la rue King-Edward, à Notre-Dame-de-Grâce. Cet embrasement nécessita une deuxième alerte et il fit des dégâts considérables. Une vingtaine d'appartements situés surtout du côté ouest de l'immeuble furent plus ou moins endommagés. Le pompier E. Aspell, de la caserne de l'avenue Cumberland, avec une coupure au poignet, a pu réintégrer son domicile après avoir été pansé. Le pompier Léopold Poirier, de la caserne de la rue Vinet, fut partiellement asphyxié et on le transporta d'urgence à l'hôpital Saint-Luc où les autorités nous ont déclaré que son état général s'améliorait considérablement. L'incendie se déclara à 10 h. 16, hier soir, dans la partie ouest de la conciergerie et fut maîtrisé vers minuit.

Vieillard victime de l'auto

M. Frank Hudson, 62 ans, qui habitait au numéro 709 sixième avenue, à Verdun, a perdu tragiquement la vie peu avant sept heures, hier soir, dans un accident de la rue, que se produisit rue Jolicoeur, à quelque deux cents pieds à l'est de la rue Angers, à la Côte St-Paul. Il fut renversé par une auto, conduite par M. Lucien Bonin, 297, deuxième avenue, à Verdun. Celui-ci stoppa promptement à la suite de l'accident, et il transporta le piéton mourant dans son auto à l'hôpital Général de Montréal. Ce dernier y succomba quelques minutes après son admission, à la suite d'une fracture du crâne. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue par le coronar.

Acquitté après avoir été accusé pendant quatre ans

St-Jérôme, 15. — Arsène Farhan, 39 ans, de Granby, Québec, a été acquitté hier par M. le juge Théodile Rhéaume d'une accusation de tentative de meurtre portée contre lui il y a quatre ans. Farhan fut en effet arrêté, le 26 mars 1936, à la suite d'une plainte portée par Mme Irénée Bonneau qui l'avait accusé d'avoir fait feu sur elle. Il y eut enquête préliminaire, et Farhan fut condamné à subir son procès aux Assises. Cependant le principal témoin dans l'affaire, Mme Bonneau elle-même, ayant fait défaut de comparaitre lors de plusieurs ajournements successifs, le procès ne put avoir lieu. Hier des détectives lancés depuis longtemps à la recherche de la victime ayant fait rapport qu'ils n'avaient pu la localiser, le tribunal renvoya définitivement la cause.

Dix ans de prison pour ces voleurs

Henri Létourneau, 33 ans, et Gilbert Caron, 24 ans, tous deux de Montréal auparavant au numéro 377 rue Georges-Elie-Cartier, ont été trouvés coupables d'une série de vols avec effraction hier après-midi par M. le juge Guérin et condamnés à un total de dix années de prison chacun.

Des plaintes étaient venues des quatre coins de la ville contre ces prévenus, ces derniers ayant volé dans des conciergeries de Notre-Dame de Grâce, de Westmount, d'Outremont, du chemin de la Reine-Marie, du boulevard Décarie, etc., etc. En rendant sentence le tribunal déclarait qu'il avait conscience de soulager la société en mettant les deux coupables sous verrou.

La France retourne à ses traditions

Le R. P. Delos vient occuper sa chaire à Laval

Québec, 14. — (Par courrier) — "La France que j'ai quittée à la fin de novembre est extrêmement différente de la France de la défaite. On a repris conscience des valeurs spirituelles et on a retrouvé une volonté très ferme de les rénover et de les conserver. Il se manifeste un retour au droit naturel s'appuyant sur les traditions chrétiennes françaises. Et parmi les instruments de ce retour figurent au premier rang les catholiques formés par les groupements spécialisés". Ce sont les sentiments exprimés aux journalistes par le R. P. J.-Thomas Delos, O.P., sociologue français de réputation internationale, professeur à l'Université de Lille jusqu'au moment de l'invasion, qui vient occuper la chaire de sociologie à l'Université Laval.

"Il faut que la France reconstruise d'abord la nation française. Elle reconstruira plus tard, l'Etat français, ajoute le Père Delos. Aussi le peuple se désintéresse-t-il pratiquement de la politique. La jeunesse particulièrement est admirable de courage. J'ai vu des jeunes gens, fils d'industriels, accepter des emplois d'ouvriers avec la détermination bien arrêtée de tout recommencer, de rebâtir."

"La France a repris courage et est maintenant sûre de l'avenir. Sans pouvoir définir ce que sera cet avenir, elle l'envisage avec sérénité et confiance."

"J'ai éprouvé très vivement ce sentiment d'union qui nous rattache, Français de France, au Canada français où nous retrouvons la même culture et les mêmes traditions", poursuit le Père Delos. A l'heure de la catastrophe de juin dernier, une de mes premières pensées fut pour le Canada. Nous avons senti presque physiquement que la civilisation chrétienne et française était gravement menacée. Nous avons compris qu'il nous faut un appui pour conserver la civilisation française et chrétienne. Cet appui, c'est de vous que nous l'attendons."

On traverse sur la glace à l'île d'Orléans

Québec, 15 (D.N.). — Le pont de glace est pris depuis hier entre St-Grégoire et Ste-Pétronille. On a commencé immédiatement la pose des balises afin de permettre aux gens de traverser à l'île d'Orléans et vice versa.

Avec la prise du pont de glace entre l'île et la terre ferme, il est fortement question de l'inauguration prochaine d'un service d'autos-chenilles entre St-Grégoire et l'île d'Orléans.

Recteur de l'Institut catholique de Lille

M. le chanoine Delépine est l'un de nos anciens visiteurs

M. le chanoine Delépine, doyen de la Faculté des Sciences de l'Institut catholique de Lille, vient d'être nommé recteur de cet Institut.

M. Delépine est bien connu à Montréal où il a donné des conférences voici quelques années.

Il succède à Mgr Lisne, récemment décédé.

Les ponts de péage

Québec, 15. — Le rapport du département provincial des travaux publics indique que les revenus tirés des péages sur les ponts ont rapporté \$396,701. Le coût d'entretien et d'administration a été de \$163,289. Au cours de l'année, le gouvernement a construit 47 ponts permanents et 6 ponts de bois.

Feu MM. les abbés Caron et Laliberté

Le courrier franco-américain nous annonce la mort de deux prêtres très connus de la Nouvelle-Angleterre:

M. l'abbé Stanislas Caron, ancien professeur au collège Sainte-Marie de Monroir, aumônier depuis vingt-sept ans de l'Hospice Saint-Antoine, à Woonsocket, R.-I.

M. l'abbé Louis-T. Laliberté, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Manchester, aumônier général de l'Association canado-américaine.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est) Montréal.

POUR VOS PRODUITS LAITIERS EXIGEZ :

COOPERATIVE

de lait et crème de Montréal Est

Lait Pasteurisé	Crème
Lait Homogénéisé	Beurre
Brevé de chocolat	Oeufs

Tél. AMherst 2171

Tout se tient

Plus l'annonce rapporte, plus l'annonceur est disposé à annoncer; plus nous avons d'annonces, plus nous vous donnons de pages. Dans notre intérêt commun, achetez chez eux qui font de la publicité dans

LE DEVOIR

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441, St-François-Xavier - Montréal Tél. MARquette 2383-2384	DACTYLOGRAPHES 14 DU NOUVEAU 4-1 Assortiment complet Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines, Additionneurs, Calculatrices, Protocoles, Chèques, Papiers, etc. Canada Dactylographe Enr Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O. Harbour, 6968 R. 1 Armand oro
AVOCATS Anastole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. Vanier & Vanier AVOCATS 37 ouest, rue Saint-Jacques Tél. HARbour 2841	ROYAL REMINGTON UNDERWOOD Silencieux, "écluse" et portatif Protecteurs de chèques et ameublement de bureau Machines à additionner Service N. MARTINEAU & FILS 1019 rue BLEURY Entre les rues Villeré et Lagauchetière
BREVETS D'INVENTIONS MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS aux INVENTEURS SUR DEMANDE ALBERT FOURNIER 934 ST-CATHERINE EST MONTRÉAL	ENCADREURS Wisintainer & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Mouleurs - Cadres - Mirotirs Réparations de cadres et mirotirs L'anc. 2364
COMPTABLES Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J.-Charles Anderson, L.L.C. Jean Valiquette, C.A., L.L.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. Paul Huot, C.A., L.L.C. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709	IMPORTATEURS J.-A. Bernier et ses fils Fondée en 1892 C. X. TRANCHEMONTAGNE & CI Importateurs de tissus et toiles Spécialités pour Communautés religieuses 459 St-Sulpice Tél. BEL. 2531-2
Caron & Caron Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. 59, rue St-Jacques HARbour 3635 MONTREAL 159 rue Alexandre, TROIS-RIVIERES	OPTOMETRISTES OPTICIENS Spécialistes: HARbour 5514 EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES A. PHANEUF-A. MESSIER OPTOMETRISTES-OPTICIENS 1767 St-Denis Montréal
P.-A. GAGNON Comptable agréé Chartered Accountant Immeuble des Tramways 159 OUEST RUE CRAIG Tél. HARbour 5990	REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande 3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

La Confederation Life

annonce

encore une bonne année

Le rapport annuel qui paraîtra sous peu indique que la bonne gestion de la Confederation Life, traditionnelle depuis 69 ans, s'est bien maintenue en 1940.

La plus forte augmentation du portefeuille depuis cinq ans.

Mortalité inférieure à la moyenne des 10 dernières années.

Proportion des frais la plus réduite des 10 dernières années.

L'actif placé a donné un rendement de 4.46%.

	1939	1940
Assurances en cours	\$431,478,374	\$445,087,729
Actif	130,301,125	135,686,105
Nouvelles affaires	48,604,501	49,390,099
Excédent de l'année	2,650,892	2,554,991
Excédent total	8,930,179	8,657,891
Recettes de primes	13,512,920	13,919,018

(primes uniques non comprises)

SOLIDITÉ • SERVICE • SÉCURITÉ

depuis 1871

Confederation Life ASSOCIATION

UNE DES GRANDES INSTITUTIONS D'ASSURANCE-VIE DU MONDE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRÉSIDENT

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
E-UNIS ET UNION POSTALE 3.00
CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
E-UNIS et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 15 JANVIER 1941

FROID ET NEIGE

Aujourd'hui maximum, 12.
Même date l'an dernier, 34.
Minimum aujourd'hui, 10.
Même date l'an dernier, 30.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95; 11 h. a.m. 30.00; midi, 30.10.
Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Melé 7631 rue Saint-Denis

A la conférence d'Ottawa

Les premiers ministres provinciaux délibéraient encore à 11 h. ce matin

En conférence avec MM. Lapointe et Crerar

La réunion plénière remise à cet après-midi

OTTAWA, 15 (D.N.C.) — Les délégués provinciaux à la conférence interprovinciale se sont réunis en séance plénière à onze heures dix ce matin, mais à la demande du premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, ils ont levé la séance aussitôt et ils ont ajourné à deux heures et demie cet après-midi.

M. Mackenzie King a expliqué que les premiers ministres des provinces, ainsi que M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et M. T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources Nationales, siègeaient encore, et qu'il ne convenait pas de les hâter dans leurs travaux et discussion. Il a alors suggéré d'ajourner la séance à deux heures et demie cet après-midi.

Apparemment, on ne s'entend guère entre les premiers ministres des provinces. Ces derniers s'étaient réunis à dix heures ce matin pour discuter, avec MM. Lapointe et Crerar, des questions de procédure. Mais ils avaient chose plus importante encore à décider: le sort même de la conférence. Ils devaient faire rapport à l'assemblée plénière à onze heures ce matin. Or à onze heures et dix, ils n'avaient encore pris aucune décision, de sorte qu'il est de plus en plus apparent que l'on s'en va fatalement à un échec éclatant.

Le prince Olav à Montréal

Son Altesse royale le prince Olav de Norvège, arrivé il y a quelques heures à Montréal en compagnie de sa femme la princesse Marthe, a reçu les journalistes, cet avant-midi, à l'hôtel Windsor.

Le prince, qui parle un très bon anglais, est simple et affable. Il cause volontiers mais n'a pu donner une longue entrevue, car le programme qu'on lui a tracé est très chargé.

Dans sa brève entrevue, il a surtout insisté sur l'unité de la Norvège à l'égard de l'Angleterre et de l'Empire britannique, sur sa confiance en une victoire totale des Alliés. Il a aussi révélé que le gouvernement de Norvège, présentement installé à Londres, a réussi à transférer dans la métropole de l'Empire tout le trésor de la Norvège, de sorte que les autorités norvégiennes peuvent continuer à aider la population opprimée par l'Allemagne.

Son Altesse a déclaré qu'un peuple libre qui sait pourquoi il lutte combat avec plus d'ardeur qu'un peuple opprimé qui désapprouve la politique de son gouvernement. Quant au nazisme, le prince Olav déclare qu'il est basé sur la force brutale et que s'il a pu relativement réussir, jusqu'ici, c'est dû aux trahisons de toutes sortes.

Leurs Altesse quitteront Montréal jeudi soir pour New York, en route vers Washington, où elles ont établi leur résidence provisoire. D'ici là, le prince Olav et la princesse Marthe seront les hôtes d'honneur à plusieurs réceptions sans caractère officiel. Le consul général de Norvège, M. Daniel Steen, les recevra au Mount-Royal Club, jeudi après-midi. Ils visiteront, durant leur bref séjour, la Mission des marins norvégiens, rue Saint-Jacques, la section montrealaise norvégienne de la Croix-Rouge, l'Administrative Committee of the Norwegian Relief Fund in Canada, la Norwegian Relief Commission, etc.

Barrage près de Pont-Rouge

Québec, 15 (D.N.C.) — Nous apprenons que la compagnie *Donnac-Paper Limited* exécute actuellement des travaux de construction à une faible distance de Pont-Rouge. Elle est à faire construire à cet endroit "un barrage en bois", au coût approximatif de \$50,000. Les travaux sont actuellement en cours et devront être terminés pour le printemps.

On estime que le réservoir formé par le "barrage" pourra contenir environ 50 à 60 millions de cordes de bois, et que son étendue sera d'environ de 700 à 800 pieds de long. On construira sept pilons en pierre qui seront reliés par des poutres en bois. On estime que le bois pourra s'étendre sur une distance de 3 à 4 milles lorsque le "barrage" sera terminé.

Demain soir

Les cours de M. l'abbé Groulx

Demain soir, à l'Université, rue Saint-Denis, cours publics d'histoire du Canada de M. l'abbé Groulx. Sujet: La guerre anglo-irquoise au temps de M. de la Barre.

Le cours commencera à huit heures et quart précises. Entrée libre pour tous.

Remaniement du commandement français

Hanoï, Indochine française, 15 (A.P.) — L'Indochine française qui est en butte aux pressions des Japonais sur sa frontière du nord-est et aux attaques des Siamois sur sa frontière de l'ouest est apparemment en train de remanier son commandement supérieur. Le général Morand est arrivé de France à Saigon pour succéder au commandement en chef de l'armée indochinoise, le général Maurice Martin qui doit s'embarquer pour la France demain.

Un communiqué du gouvernement indochinois vient de démentir les rapports à l'effet que les troupes indochinoises se seraient repliées à 35 milles de la frontière dans la région de Sisophon.

Mort de M. Henri Dombrowski

L'ancien professeur de littérature française à l'Université de Montréal a été tué à Dunkerque

Selon des nouvelles qui arrivent d'Europe, M. Henri Dombrowski, qui fut professeur de littérature française à la faculté des lettres de l'Université de Montréal, pendant trois ans, de 1921 à 1934, est mort à la guerre. M. Dombrowski était à Mme C.-J. Belland, mère de M. Jean Belland, le violoncelliste connu, qu'elle n'entretient plus aucun espoir quant au sort de son mari. Sans nouvelles de lui depuis les printemps derniers, elle l'avait d'abord cru disparu ou prisonnier en Allemagne. Elle a tout lieu de croire qu'il a été tué, avec la plupart des soldats de son régiment, dans la retraite de Dunkerque.

M. Dombrowski était âgé de cinquante ans. Il était père de cinq enfants, tous nés à Montréal. L'aîné a pour parrain Mgr Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal et doyen de la faculté des lettres.

Les raids aériens

Aucun la nuit dernière contre la Grande-Bretagne

Attaques de la R.A.F. en Norvège

Londres, 15 (C.P.) — Le mauvais temps a retenu à leurs bases la nuit dernière les avions de l'aviation britannique. Les avions allemands ont attaqué la Grande-Bretagne pendant toute la nuit. En dépit du mauvais temps, quelques avions du commandement côtier anglais sont cependant allés en Norvège où ils ont attaqué les aérodrômes de Mådal et de Forus et obtenu deux coups directs contre un navire au large de Stavanger.

On rapporte qu'un avion allemand solitaire a mitraillé ce matin un village du nord de l'Ecosse après avoir jeté une seule bombe. On a également aperçu des appareils ennemis dans le sud-est de l'Angleterre. Seize bombes sont tombées sur un village du sud-est où il n'y a cependant pas eu de victimes.

Le service d'information du ministère de l'Aviation a annoncé hier que les escadilles de chasseurs de nuit que l'on a organisées comment à donner des résultats. On aurait arrêté un bon nombre d'avions de bombardement et attaqué avec quelque succès ceux qui réussissaient à passer. On est à augmenter le nombre de ces escadilles de chasseurs de nuit.

A la Cour d'appel

La Cour d'appel siègeait ce matin en deux divisions au palais, afin de hâter l'expédition du travail et de libérer le rôle. La première division a entendu les motions, comme c'est l'usage au début d'un terme, et l'autre a attaqué tout de suite une cause prête pour audition au mérite.

Le premier banc était présidé par le juge Bernier et composé en outre de MM. les juges Hall, Bond, Saint-Jacques et Francoeur; l'autre était présidé par M. le juge Letourneau et composé en outre de MM. les juges Galipeault, Saint-Germain, Barclay et Laliberté, ce dernier juge *ad hoc*.

Me Francis Fauteux, bâtonnier du Barreau de Montréal, a exprimé à la Cour les remerciements du Barreau pour cette procédure qui permettra une expédition plus rapide des causes qui attendent leur tour.

Le froid à Québec

Québec, 15 (D.N.C.) — Le froid a encore été plus vif la nuit dernière que dans la nuit de lundi à mardi, à Québec. Le mercure est descendu à 15.6 sous zéro à l'observatoire fédéral. A plusieurs autres endroits de la région, on a enregistré 20 et même 25 sous zéro. Ce matin, le soleil brille encore, mais on le dirait immanquablement à redonner une température plus normale. C'est comme un soleil couchant qui s'éclaircit, sans réchauffer. Aliments qui le vent souffle avec force et rend le froid plus difficile à supporter.

La conférence d'Ottawa

La déclaration de M. Aberhart

Inopportunité — Ottawa a tous les pouvoirs nécessaires en vertu de la loi des mesures de guerre — La campagne de propagande en faveur du rapport Sirois — Vers une dictature financière

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Le premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, a déclaré hier, à la conférence interprovinciale qu'il croyait que le temps ne pouvait pas être moins opportun pour la discussion de problèmes soulevant d'aussi graves controverses. "Nous croyons, et je suis certain que ces vues sont celles de plusieurs, que les problèmes que nous avons à régler ne peuvent pas être parfaitement compris et résolus, tant que le présent conflit ne sera pas terminé."

Le chef du gouvernement de l'Alberta, après les compliments d'usage, a dit qu'il ne pensait pas que la Confédération soit responsable des trois grands maux qui ont marqué l'histoire industrielle de quelques-unes des provinces: la décadence, la dépopulation et la mort. "Je ne crois pas que la Confédération soit la cause de ces choses, mais je reconnais que quelque chose a été responsable," M. Aberhart a ajouté que ces maux étaient universels.

"Tout projet destiné à régler nos problèmes par la centralisation, a affirmé M. Aberhart, est opposé au grand idéal d'un bon gouvernement britannique."

Le premier ministre de l'Alberta s'est demandé si les recommandations du rapport Sirois tendaient à permettre aux Canadiens de jouir de la fraternité, de la liberté, de l'égalité d'avantages et, ce qui est plus important, de la sécurité financière.

"Je ne vois pas que l'adoption du rapport Sirois donnera au gouvernement fédéral un pouvoir qu'il n'a pas déjà pour diriger notre effort de guerre, a déclaré M. Aberhart. Nous sommes de l'opinion arrêtée que le temps actuel ne saurait nous offrir moins d'opportunités pour la discussion de problèmes soulevant une telle controverse". Le premier ministre de l'Alberta dit que, selon lui, c'était, au milieu de ce conflit gigantesque, la plus grande folie de nous engager dans la discussion de problèmes aussi controversés et susceptibles de soulever de la méfiance et de la désunion: "Jamais dans l'histoire du Canada, le basculement d'une plus complète unité n'a été plus essentiel qu'au moment présent, et je demande, avec toute ma sincérité, que nous ne fassions rien pour nuire à cette unité."

M. Aberhart a avoué qu'il ne s'occupait pas de ce que l'on pouvait dire. Le présent système ne peut supporter le fardeau qu'on lui impose. On doit trouver d'autres méthodes. Il faut organiser un autre système financier et économique. Certainement, on ne peut nier que le problème des chômeurs apès le travail, en fait, tout le chômage, puisse être réglé par le gouvernement fédéral sous les arrangements actuels. "Je suis de l'avis du premier ministre Hepburn à ce sujet, a continué M. Aberhart. Ce n'est pas un problème que le gouvernement fédéral puisse régler même maintenant. Je suis d'avis que les dettes des provinces peuvent attendre encore quelques temps. Car, nous ne pouvons pas accumuler de dettes, celles-ci seront devenues si grandes, après la guerre, que nous serons capables alors de les traiter d'une façon globale. Si la Banque du Canada est capable de se charger de toutes les dettes provinciales, pourquoi ne peut-elle pas permettre le remboursement des dettes provinciales à des conditions raisonnables pour les provinces?"

"Le gouvernement fédéral a tous les pouvoirs nécessaires en vertu de la loi des mesures de guerre, pour mettre à contribution toutes les ressources du pays durant le conflit. Je suis convaincu que toutes les provinces sont désireuses d'accorder leur coopération aux mesures nécessaires qui peuvent être nécessaires à cause de la guerre. Mais commencer par altérer notre constitution ou par établir une nouvelle constitution, dans un temps comme le présent, me semble une incongruité comme celle qui commettait l'individu qui changeait de monture au milieu d'un combat."

M. Aberhart a critiqué la campagne de propagande à travers tout le Canada, en faveur de l'adoption du rapport Sirois. Il a dit que cette propagande devait être l'épreuve pour décider s'il était désirable d'adopter le rapport Sirois. Lorsque la population a vu que le fardeau des dettes ne serait pas moins grand, qu'il serait peut-être plus grand, et que seuls ceux qui pourraient en bénéficier des changements seraient les grandes compagnies et les institutions financières; lorsque la population a compris que le standard des services sociaux leur serait enlevé et placé à la discrétion d'une commission financière semi-indépendante, elle s'est demandée qui voulait cette réforme à pareille heure.

M. Aberhart a prétendu que, sous le contrôle de cette commission financière, les provinces ne seraient pas capables de posséder le système d'éducation qu'elles ont actuellement. Elles ne seraient pas capables d'avoir un tel système, à moins que Québec ne l'ait. Il a ajouté que tous les efforts et que toute la propagande en faveur du rapport créaient une inquiétude croissante chez le peuple. Il a ajouté que l'on ne saurait imaginer impossible à la tentative faite actuellement pour établir une dictature financière ou un gouvernement totalitaire au Canada. Il a expliqué encore qu'il était inutile de croire qu'il était possible de refaire le système économique actuel — voué irrémédiablement à la mort.

Aux champions de la réforme monétaire actuelle, il a répondu que tout ce que le peuple canadien désirait pour l'heure c'était de savoir ce qu'il y avait à faire pour maintenir l'unité de la nation.

Mort de M. Pierre de Labriolle

Un courrier venu de France apporte à l'Université de Montréal la nouvelle de la mort, survenue à Nantes, de M. Pierre de Labriolle, qui fut le premier professeur régulier de littérature française, pendant trois ans, de 1900 à 1903, à notre université, alors qu'elle n'était encore qu'une succursale de l'Université Laval. M. de Labriolle était âgé de 70 ans. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et professeur en Sorbonne de littérature chrétienne en langue latine.

Quatre enfants périssent à Jonquière

JONQUIÈRE, Québec, 15 (C.P.) — Quatre enfants ont péri dans l'incendie qui a détruit la maison de M. Raoul Bouchard, de bonne heure ce matin. Ces enfants étaient âgés de 4, 5, 6 et 7 ans. M. Bouchard, sa femme et un autre enfant ont réussi à s'échapper en sautant d'une fenêtre.

Albanie

Avance grecque vers Berat

Athènes, 15 (A.P.) — On rapporte aujourd'hui que les Grecs auraient repris leur avance en direction de Berat en Albanie centrale après avoir repoussé deux contre-attaques italiennes. Un officier grec a déclaré que ces contre-attaques constituaient "une offensive sur une échelle très restreinte" et que l'infanterie italienne a été repoussée avec de lourdes pertes et s'est repliée en désordre sur des positions naturellement fortes. Ces deux actions se seraient déroulées au nord de Klisoura et les Italiens feraient des efforts désespérés pour tenir les nouvelles lignes qu'ils ont établies après la chute de cette place forte.

Salaires d'ouvriers anglais

Londres, 15 (C.P.) — Un tribunal d'arbitrage est actuellement à l'étude la requête des ouvriers de l'industrie des armements et de la construction navale qui demandent une augmentation de six pence de l'heure. Le salaire moyen dans cette industrie est de 4 livres ou \$17.80 par semaine. Les ouvriers soutiennent que le gouvernement a échoué dans ses efforts pour empêcher une hausse des prix. Les employeurs répondent qu'une hausse des salaires aurait pour effet d'augmenter la vente au pays des marchandises que la Grande-Bretagne doit exporter pour défrayer le coût de la guerre, que les ouvriers anglais ont un sort plus enviable que ceux de tout autre pays de l'Europe, que l'on accordera des augmentations toutes les fois que des ouvriers se trouveront dans le besoin et qu'il y aura un rajustement général après la guerre.

Un policier à Anticosti

Québec, 15 (D.N.C.) — Un officier de la police provinciale qui a été forcé de passer le temps des fêtes sur l'île d'Anticosti, pour enquêter sur deux plaintes très sérieuses, est en route pour Québec. D'après les informations que nous avons pu obtenir, il avait à s'occuper d'une affaire de vol à bord d'un bateau échoué et de l'intervention de certains citoyens de l'île pour libérer un braconnier.

Dans le premier cas, il s'agit d'un cargo qui a touché fond, dans le voisinage de l'île. Certains citoyens de l'endroit ont présumé que le navire était en danger et qu'il importait de le soulever et qu'il importait de le soulever à pas jugés. Le propriétaire n'a pas jugé que la situation était à portée de la police provinciale, alléguant qu'un véritable acte de banditisme avait été commis.

Dans le second cas, un braconnier aurait été pris en flagrant délit et aurait été mis en état d'arrestation par les gardes-chasse. Plusieurs de ses amis se seraient émus de son triste sort et se seraient organisés pour le délivrer. Immédiatement après la réception des plaintes, la Sûreté provinciale a envoyé de ses hommes sur l'île d'Anticosti pour faire enquête. C'était à la veille de Noël et le voyage n'avait rien d'intéressant. Mais les policiers n'ont pas à discuter les ordres. Celui qui fut assigné pour l'expédition sacrifia de Noël et partit pour remplir une mission particulièrement difficile. Il dut se servir de l'avion entre Havre Saint-Pierre et la Baie Ellis, et faire face à beaucoup d'hostilité, dans les milieux où il devait faire enquête.

Il n'est pas encore revenu à Québec, mais des dépêches nous apprennent qu'il est en route pour la Vieille Capitale. Il aura sans doute un très intéressant rapport à faire à ses supérieurs.

italitaire au Canada. Il a expliqué encore qu'il était inutile de croire qu'il était possible de refaire le système économique actuel — voué irrémédiablement à la mort.

A l'hôtel de ville

Le conseil se réunit en caucus

Il s'agit d'une commission municipale formée de tous les conseillers — M. Gaudin nommé président — Ajournement sine die

Le conseil municipal s'est réuni ce matin en caucus. Il s'agit d'une Commission municipale formée de tout le conseil, et créée lors de la première assemblée du conseil municipal, à la demande du conseiller Gaudin.

Au début de la réunion de ce matin, le conseiller Gaudin a été nommé président. Il a immédiatement proposé une motion demandant au comité exécutif de préparer et soumettre au conseil, le plus tôt possible, pour l'avantage de la Commission, une déclaration qui indiquera les avantages comparés du Bureau de révision et de l'ancien bureau des évaluateurs, quant à l'évaluation et à la valeur locative de la propriété foncière, et le coût direct et indirect dudit bureau de révision.

Le conseiller Victor Lévesque a dit qu'il convenait d'abord de savoir exactement quel est le rôle de la présente commission, son autorité et ses pouvoirs, car si elle n'a aucun pouvoir, M. Lévesque ne voit pas bien ce que les conseillers y viennent faire.

Le conseiller Corrigan estime que si les conseillers n'ont aucun pouvoir autant vaut rester chez eux. Le conseiller Hanley ne croit pas que les conseillers soient réellement pris au sérieux à l'hôtel de ville.

Le conseiller Jeannotte croit que l'on devrait garder les motions pour discussions aux assemblées régulières ou spéciales du conseil.

M. Etienne Gauthier, greffier de la ville, apprend aux conseillers que seul le comité exécutif a juridiction pour convoquer les réunions du conseil.

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, dit qu'il assiste à la réunion de la commission, simplement à titre de conseiller.

Il croit que ladite commission a droit d'étudier les rapports, motions, etc., que lui transmettra officiellement le conseil lors de ses réunions. Or le conseil n'a rien soumis à la Commission, jusqu'à date.

"A mon avis, dit-il, afin de ne pas désaxer l'organisation, la direction et l'administration de la ville, la Commission ne devrait pas se réunir sans d'abord avoir reçu des sujets d'étude, et ensuite, sans en avoir causé, au moins brièvement, avec le comité exécutif, et s'il y a lieu, avec les chefs de départements, qui doivent fournir les renseignements."

M. Asselin croit que si l'on avait retardé la réunion jusqu'à la semaine prochaine, la Commission aurait pu étudier les amendements à la charte ainsi que l'état financier pour les six mois finissant le 31 octobre 1940. Ces renseignements seront disponibles après vendredi le 17 janvier prochain.

M. Asselin a alors proposé que la réunion soit ajournée sine die.

On a alors passé une demi-heure à discuter sur la motion d'ajournement.

Le conseiller Jeannotte a exprimé l'avis que si les conseillers continuent à agir comme ils le font, ils deviendront la risée de la ville. Il se faut pas s'étonner si le gouvernement provincial a fait récemment une déclaration disant que la ville continuerait à être administrée par la Commission municipale.

Le conseiller Seigler a suggéré que l'on tienne plutôt des réunions de groupes, puis que les représentants de chaque groupe fassent rapport au comité plénier.

Le conseiller McEvoy pense qu'on devrait donner une chance au comité exécutif de commencer à administrer, quitte à critiquer ou applaudir s'il y a lieu.

M. Gaudin propose que la réunion soit ajournée à vendredi prochain, mais M. McEvoy propose l'ajournement sine die. On prend le vote qui favorise l'ajournement sine die par 42 voix contre 6.

Le "Mendoza"

Des patrouilles navales et aériennes anglaises guettent ce cargo français

Montevideo, Uruguay, 15 (A.P.) — Les patrouilles navales et aériennes anglaises surveillent aujourd'hui la côte de l'Uruguay pour le cas où le cargo français *Mendoza* tenterait pour la quatrième fois de pénétrer la haute mer pour amener en France un cargaison de vivres en dépit du blocus anglais. Le navire français de 8,199 tonnes a rebroussé chemin pour la troisième fois la nuit dernière lorsque le croiseur auxiliaire anglais *Asturias* l'a repéré avant qu'il ait pu quitter les eaux territoriales de l'Uruguay. Pendant que l'*Asturias* se tenait à une distance assez grande au large de la côte, le *Mendoza* jetait l'ancre à Punta del Este, à 60 milles en aval de Montevideo.

Les autorités uruguayennes qui étaient déjà à faire enquête pour déterminer si l'*Asturias* avait violé les eaux territoriales de l'Uruguay lorsqu'il a arrêté pour la première fois le *Mendoza* ont aujourd'hui à décider d'un autre cas de droit international. Il s'agit de déterminer si l'équipage d'un hydravion de la marine anglaise qui a dû amérir dans la baie de Maldonado doit être interné. On se demande si cet hydravion n'appartient pas au croiseur *Enterprise* qui se trouve dans les parages car l'*Asturias* ne porte pas d'avion.

Les détenus de Bourassol

RIOM, France, 15 — On apprend ici que les séances du procès des "accusés de guerre" commenceront bientôt. Les quatre premiers accusés, détenus à Bourassol, sont: Edouard Daladier, Léon Blum, tous deux anciens présidents du conseil; le général Gamelin, ancien commandant en chef des armées alliées, et Guy La Chambre, ancien ministre de l'Air.

MM. Daladier, Blum et Gamelin ont leur chambre au rez-de-chaussée et ont vue sur la campagne environnante. La chambre de M. La Chambre donne sur une cour. Ils ne communiquent pas entre eux mais peuvent recevoir des visiteurs "approuvés" à des heures fixes.

Ainsi, M. Daladier reçoit son fils une fois le mois; M. Blum voit sa fille; le général Gamelin, sa femme. Mme La Chambre, (Cora Madou, ancienne étoile de boîte de nuit) rend visite à son mari régulièrement.

Les procédures du club Liberty

La Cour d'appel a rejeté ce matin un appel du club Liberty, de Verdun, pour défaut de produire le verdict de l'appel dans les délais légaux. Me Francis Fauteux, avocat de la ville de Verdun, a exposé la cascade de procédure dans la lutte de la ville contre le club.

Le club Liberty avait une charte et ses membres pouvaient y prendre des liqueurs. La ville porta des plaintes contre lui en 1939 devant le recorder de Verdun, alléguant qu'il aurait vendu des liqueurs à des personnes qui n'étaient pas membres, ce qu'il n'avait pas le droit de faire.

Le club fit alors requête pour bref de prohibition contre la Cour du recorder. Dans cette cause le club appela d'un jugement interlocutoire et l'appel fut rejeté, puis il appela du jugement qui rejetait sa requête et déserta ensuite cet appel.

Après ces procédures et quelques autres, Me Fauteux tenta d'exécuter contre le club les jugements qui condamnaient le club à des frais. Ces frais avaient atteint quelque \$1,200. Aussitôt il y eut six oppositions à la saisie des meubles du club. Me Fauteux fit alors une requête en Cour des faillites pour faire mettre le club en liquidation. Cette requête fut accordée par M. le juge Boyer en décembre dernier. Et le club porta ce jugement en appel.

Dans l'interval, le procureur général de la province avait été mis au courant de toutes ces procédures et avait donné des instructions pour faire présenter en son nom une requête pour bref de seire facias, afin de faire casser la charte du club. Sur ce bref, il greffa une requête pour injonction qui fut accordée. Le club a fait alors requête à la Cour d'appel pour permission d'appeler du jugement accordant l'injonction, et M. le juge Letourneau a refusé la permission.

Ce matin la Cour d'appel était saisie d'une motion de Verdun pour faire rejeter l'appel du jugement du juge Boyer mettant le club en liquidation. La ville alléguait que le club n'avait pas dans les délais légaux produit le dossier. Et dans les circonstances, étant donné toute la série des procédures faites par le club, elle demandait que la loi fut strictement observée. La Cour d'appel s'est rendue à cette demande, et a accordé la motion sur le banc, et rejeté l'appel.

La prochaine procédure sera vraisemblablement la nomination d'un gardien aux biens du club qui est maintenant en liquidation.

Pour faire reviser une condamnation

La Cour d'appel a pris en délibéré ce matin une cause qui paraît assez compliquée. Un garçon de 17 ans, Oscar Cohen, a été condamné par l'ancien juge Stevens, à être condamné pour vol à main armée. Les faits seraient les suivants. Ce garçon, qui travaillait, aurait à un moment donné perdu sa place. Comme il craignait de rentrer chez lui sans avoir de salaire, il aurait volé en se servant d'un revolver-jouet.

Traduit devant la Cour, il plaida coupable à l'accusation d'avoir commis trois vols à main armée, sans avoir l'assistance d'un avocat, et fut condamné à cinq ans de pénitencier aux travaux forcés.

On appelle de cette sentence, notamment sur le point qu'il y a une différence entre le vol à main armée et le vol commis avec un revolver-jouet, et sur les autres points de cette cause. La requête demandant à la Cour d'ordonner l'audition de douze témoins pour établir toutes ces circonstances.

Le prince Olav chez le maire

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, a reçu ce matin, son Altesse le prince héritier de Norvège, le prince Olav et la princesse Marthe.

Leurs Altesse étaient accompagnées du général W. Steffens, commandant en chef de l'armée norvégienne au Canada; M. D. Steen, consul général de Norvège au Canada, et Mme Steen; le lieutenant N. R. Oestgaard, aide de camp de Son Altesse, et Mme Oestgaard, dame d'honneur de la princesse.

Les visiteurs ont signé le livre d'or. Le maire a porté un toast à la Norvège et à sa libération le plus tôt possible. Le prince a porté un toast à l'Empire britannique, au Canada, à la ville de Montréal et à la victoire prochaine.

Le maire a souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs et exhorté le vœu d'une prochaine et complète victoire de l'Angleterre et la libération de la Norvège.

Chez le général Panet

Pour le dimanche, 9 février, à Montréal

Projet de déploiement militaire à travers la ville et la Place d'Armes

La prévôté loge dans la résidence Shaugnessy — Le dépôt militaire de l'hôtel Viger déménage

A sa conférence de presse, ce matin, le général E. de B. Panet, commandant du district militaire de Montréal, a fait part aux journalistes de l'envoi à Ottawa d'un projet de déploiement militaire à travers la ville et sur la Place d'Armes, à l'occasion de la victoire, fixée au dimanche 9 février, à l'église Notre-Dame. Le général n'a pas voulu faire connaître de détails, parce qu'il ne sait pas encore si Ottawa l'approuvera.

— Et s'il fait vingt degrés sous zéro, général? — Nos hommes paraderont quand même. Seule une tempête de neige pourrait les en empêcher. Mais en cas de gros froid, on ne pourrait exiger des représentants de l'Eglise et de l'Etat qu'ils exposent leur santé. Mais, encore une fois, le froid ne serait pas une raison suffisante pour empêcher un certain déploiement militaire.

— Les conscrits participeront-ils à la manifestation? — Ils auront quitté les camps d'entraînement la veille et seront ce jour-là dispersés dans leurs familles.

Interrogé ensuite par un confrère sur la durée du prochain stage des conscrits aux camps, le général Panet déclare qu'il n'en sait rien. La question du stage d'un mois ou de quatre mois sera vraisemblablement tranchée par le ministre de la Défense nationale, M. Ralston, à son retour au Canada. Il doit revenir sur le même bateau que lord Halifax, nouvel ambassadeur d'Angleterre à Washington.

Le général Panet a appris aux journalistes que la prévôté loge depuis peu de temps dans la maison des Shaugnessy, au numéro 3547, rue McGill, à mi-chemin entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins. Cette grande maison est pourvue d'un ascenseur et d'un grand confort. (La prévôté est le corps de gendarmerie chargé de la surveillance dans une grande unité mobilisable).



Directrice : Germaine BERNIER

PAYS LOINTAINS

Le secret du Toit du Monde

Dans les premiers mois de 1936 deux équipes de grimpeurs intrépides — la mission Hugh Rutledge, en février, et l'expédition française dirigée par M. Henry de Ségogne, vice-président du Club alpin français, en mars — se mettaient en route pour atteindre, les premiers, le plus haut sommet de l'Himalaya, l'Everest, "le toit du monde", dressé à 8,888 mètres; les seconds, l'Hidden Peak, sommet du massif de Karakoram, à la partie occidentale de la chaîne himalayenne, à 8,008 mètres.

Les deux expéditions avaient été préparées avec un soin minutieux, ne laissant rien au hasard. L'expédition française, notamment, avait recruté six cents porteurs, dont 40 choisis parmi les meilleurs montagnards tibétains, les "sherpas". Elle emportait un matériel d'ascension des plus modernes, et jusqu'à un treuil en aluminium pour hisser les charges dans les passages les plus difficiles.

Rutledge et ses compagnons n'étaient plus qu'à 300 mètres du but, et l'expédition française avait atteint 6,900 mètres, quand, la mousson éclatant avec une avance de trois semaines sur la date prévue, les uns et les autres durent abandonner les positions conquises et regagner, au prix de pénibles efforts, leurs camps respectifs de base. La double bataille pour l'Everest et l'Hidden Peak était perdue.

Une fois de plus, l'Himalaya avait vaincu, et les Tibétains superstitieux pouvaient redire qu'on ne s'aventure pas impunément au "sejour des dieux" que gardent des "diabliques à dents vertes".

Quelle est donc cette divinité farouche qui rejette aussi implacablement dans les vallées tous les humains assez téméraires pour essayer d'approcher son chef alpin?

L'Himalaya, dont le nom signifie "séjour des neiges", est, tout le monde le sait, la plus puissante chaîne de montagnes du globe. Elle s'étend en arc de cercle au nord de l'Inde, de la boucle de l'Hindus au coude du Bramapoutre, sur une longueur de 2,500 kilomètres. C'est elle qui compte les plus hauts sommets: la plupart de ceux-ci atteignent 7,000 mètres; quatorze dépassent 8,000 mètres. Leur liste aux noms étranges, transmis par les indigènes, serait fastidieuse; citons seulement, après l'Everest, ses 8,888 mètres, le Kangchendzonga, qui a 8,603 mètres et est considéré comme le second sommet du monde.

Ces massifs ne présentent que peu de plateaux et de saillies. Ce ne sont que des pics, des terrasses étagées, des gorges étroites, aux parois abruptes de plusieurs milliers de mètres de haut: 3,000 et même 4,000 mètres (les plus grandes parois des Alpes ont rarement plus de 1,000 mètres). Passées les premières pentes où, parfois, comme dans le nord de la chaîne, poussent des rhododendrons, des asters, des anémones, et où gambadent des chèvres blanches, c'est la solitude et la désolation. Un grand mystère sacré, sur lequel veillent jalousement brahmanes et bouddhistes, règne sur ces sommets neigeux qui inspirent une traditionnelle frayeur aux indigènes: et le pèlerin, en se prosternant à chaque pas, vient à leur pied prier en tremblant la montagne.

Quels furent les premiers humains qui, passant outre à cette crainte religieuse, osèrent tenter la sacrilège ascension?

Une légende prétend que c'est un Chinois, Fa-Mian, qui aurait le premier traversé la chaîne au IV^e siècle. Mais le premier récit certain et authentique d'une traversée de l'Himalaya date de 1800; il est dû à un Anglais, Samuel Turner, qui avait été chargé d'ambassade au Tibet et affronta le terrible massif en 1783.

Le premier Français qui tenta ensuite l'aventure s'appelait Victor Jacquemont. Il gravit le Kedarcand et parvint jusqu'à 5,500 mètres. Depuis, les expéditions furent nombreuses, si elles ne furent pas toutes suivies des succès recherchés. Un ouvrage sérieusement documenté leur a été consacré il y a quelques années par Mme Claire

LE PORTRAIT

Que de rêves, de vœux attendris me rappelle
Soudainement ce portrait!
Est-elle, dans son charme élégant, aussi belle?
Est-il encore aussi vrai?

Mon ardeur était jeune et mon amour sincère.
La brume des jours lointains
Pour l'évoquer, hélas! m'a rendu nécessaire
Cette image aux tons éteints.

Plus vivant, plus précis, plus clair que dans mon âme,
Sur le papier gris fixé,
Apparaît délicat son visage de femme,
Un peu pâle du passé.

Je la reconnaîtrai parmi les autres, certe,
Si je la voyais venir;
Mais son absence triste et longue déconcerte
Mon cœur et mon souvenir.

Comme un rideau de nuit, le temps amasse l'ombre
Qui s'épaissit peu à peu,
Et voile au fond de nous le feu du regard sombre
Et l'éclair du regard bleu.

Et sans cet ancien portrait qui la révèle,
De vieux parfums embaumé,
Rien ne resterait plus dans ma mémoire d'elle,
Rien, sinon d'avoir aimé!

Albert LOZEAU

Eliane Engel: Les Batailles pour l'Himalaya.

La plus curieuse de ces expéditions, bien qu'elle soit en marge des ascensions proprement dites, fut la traversée du massif au sud du Bouril (4,138 mètres) par le groupe "Pamir" de la fameuse Croisière jaune Citroën, en 1931: les membres de ce groupe durent démonter pièce à pièce leurs deux autochenilles, qui furent portées de l'autre côté de la passe, réputée inaccessible, par cent vingt échelons humains.

Quelles qu'elles soient, toutes ces expéditions himalayennes se ressemblent par la difficulté sans pareille de l'entreprise. Une ascension dans les Alpes est une promenade à côté de l'attaque de l'Everest ou de l'Hidden Peak.

La première difficulté est d'ordre diplomatique. L'autorisation indispensable pour pénétrer sur les territoires des sommets à explorer est soumise, pour le Tibet, aux caprices du Dalai Lama qui consulte solennellement les divinités de sa mythologie montagnarde. Quant à certaines provinces du Sud, — le Bhoutan et le Népal, en particulier — elles sont rigoureusement fermées aux Européens.

Seconde difficulté: l'éloignement du pied des montagnes des villes les plus proches servant de base. Il faut parfois plus d'un mois avant de se trouver à pied d'œuvre: c'est, outre la fatigue, une grosse complication pour l'organisation et le ravitaillement.

Troisième difficulté: le climat, et ce terrible vent d'est, la mousson, qui, à 7,000 mètres, arrache les tentes du roc. Le froid y fait descendre le thermomètre jusqu'à 60 degrés au-dessous de 0. Le café, l'eau, la nourriture gèlent et les flammes des réchauds à alcool, battues par la tempête, sont impuissantes à remplir leur office.

Dernière et suprême difficulté: la raréfaction de l'air, à ces hauteurs. A partir de 7,000 mètres, l'effort nécessaire à la respiration diminue tellement les capacités physiques des grimpeurs que les meilleurs s'élèvent à peine de 100 mètres en une heure. On a beaucoup discuté sur la nécessité d'emporter de l'oxygène; des équipes qui en ont fait usage sont montées très haut; mais il faut transporter le gaz dans des bouteilles métalliques, dont le poids ajoute un surcroît de fatigue. Certains grimpeurs s'en sont d'ailleurs fort bien passés; et l'on cite le cas de Smythe qui, sur l'Everest, à 8,300 mètres d'altitude, dormit pendant 13 heures sans oxygène et même sans entendre la tempête!

Il est dommage peut-être qu'il n'y ait pas de biographie de l'un de ces héros de la nuit nocturne des fameuses

"diabliques à dents vertes". Combien de temps encore le "Toit du Monde" gardera-t-il son secret?

Les activités féminines

Retraites et récollections chez les Franciscaines

La retraite fermée prêchée par le R. P. Raphaël, O.F.M., à Béthanie, 95, rue Laurier, est, Montréal, tel. DO. 8026, commencera jeudi soir à 7 h. 30 le 16 janvier pour se terminer dimanche soir le 19 vers 9 h. Il y aura une retraite fermée pour dames du 20 au 24 janvier, prêchée par le R. P. Louis-Joseph, O.F.M. On est prié de se faire inscrire au plus tôt. La récollection mensuelle pour jeunes filles aura lieu dimanche, le 19 janvier, chez les Franciscaines, 120, rue Laurier, à 10 h. Les dames de Marie, 120, rue Laurier, et la récollection pour dames, aura lieu le mercredi, 22 janvier. Toutes les anciennes retraitantes ou autres personnes sont cordialement invitées.

Prochaines retraites

Voici les dates des retraites fermées au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, boul. Mont-Royal, Outremont. En janvier: du 16 au 19, pour demoiselles nées. En février: du 6 au 9, du 13 au 16 et du 24 au 27 pour jeunes filles. Du 17 au 20 février pour dames.

Aux Trois-Rivières

A 865, rue St-Charles, Trois-Rivières. En janvier: du 16 au 19 et du 25 au 28 et du 30 au 2 février pour jeunes filles. En février: du 3 au 6 pour filles âgées de 25 ans et plus. Du 10 au 13 pour jeunes filles. Du 11 au 14 et du 17 au 20 pour dames.

L'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, organise pour jeudi, le 23 janvier, à 2 h. 30, une partie de cartes, qui aura lieu à la maison d'œuvres, 853, rue Sherbrooke, au profit de ses œuvres. Le même soir, une autre partie de cartes aura lieu à 8 h. 30 dans le même but.

Un beau livre pour jeunes filles "FERNANDE"

(Jeanne de Montigny)

"Voilà au moins le portrait d'une jeune fille telle que nous voudrions en connaître beaucoup. Elle ne déçoit point par le spectacle de vertus tellement transcendantes qu'elles paraissent inventées. D'autre part elle édifie et stimule puissamment par la générosité d'une lutte qui aboutit à l'héroïsme du sacrifice suprême accepté comme un acte d'abandon de la plus haute spiritualité. Quel bien cette lecture doit produire! Quel intérêt puissant s'échappe aussi de chacune de ces lignes!"

Chanoine Ch. Cordonnier, directeur de Vallante Jeunesse, Paris.

Volume de 340 pages. Au comptoir, 75¢, par la poste 80¢. Service de la Librairie du Devoir.

Une page de journal

En feuilletant un vieux livre, j'ai trouvé ce billet inachevé. Lisez-le: vous vous sentirez au cœur des bouffées de printemps. Je vous le livre.

"Montréal, 19 mai 1910. Je viens de prendre une décision. Désormais, chaque jour, je ferai mon journal. Pourquoi?... C'est que je n'en sais rien."

"Peut-être parce que le mois de mai est revenu avec ses 'senteurs de lilas'? Peut-être est-ce aussi parce que j'ai vingt ans depuis hier?"

"Je me présente: 'Eve-Marie Lemire. J'ai cinq pieds, deux pouces, des yeux bruns foncés, assez souvent malins; ma chevelure est de même teinte, non, pas bouclée du tout. L'apparence nasale, un peu trop écarté et ma bouche moyenne, lorsque je souris, s'entr'ouvre sur de jolies dents nacrées."

"Caractère de 'feu', mauvaise tête et bon cœur, voilà c'est moi!"

"Hier, messe et communion en l'honneur de mes vingt ans. La famille entière s'y était rendue, — c'est de tradition, chez nous, à chaque anniversaire."

"Il y avait même un jeune homme, notre voisin depuis dix ans, qui, à la Table-Sainte, a communiqué près de moi. Lorsqu'il était gamin, il faisait très volontiers les messages de maman. Parfois, pour lui faire plaisir, elle le gardait à dîner. Il était l'ainé de neuf ou dix enfants; alors, vous comprenez, notre tranquille demeure lui semblait une délicieuse oasis. Maintenant, lui aussi a vingt ans, hélas! et je ne puis m'en débarrasser. Oh! mais ce qu'il m'agace."

"Pourquoi m'agace-t-il au juste?... Alors, je deviens maniaque avec mes pourquoi. Le sais-je, moi, pourquoi il m'agace?"

"Parce qu'il est gros, qu'il parle trop haut, qu'il mange mal, et surtout, surtout parce qu'il est toujours sur ma route, mais toujours, que c'est à en perdre la tête."

"Ce matin, il m'a offert en cadeau un éventail peint. J'avais une envie furieuse de le refuser. Je me sentais maussade, là... Cela n'aurait guère été charitable, il avait l'air si malheureux. Bref, j'ai accepté. Un point, c'est tout. Vous voyez, c'est exact. 'Très mauvaise tête, heureusement le cœur domine'."

Mon cœur! je le sens battre en ce moment dans ma poitrine, quand je songe à la belle fête que m'ont préparée la tendresse et l'immense amour de ma mère."

"Ma chère maman, ce qu'elle est rusée lorsqu'elle prépare une surprise, et finalement... et cachottière... Ah! oui."

"Elle avait invité, en cachette, un groupe de parents et d'amis à venir célébrer mon anniversaire de naissance. Or, elle imaginait de me les faire réinventer moi-même, le matin de la fête, afin de bien égarer les soupçons que j'aurais pu concevoir. C'est assez habile, pas vrai?"

"Au retour de l'église, elle m'embrassa, me remit une broche en vif argent et me dit à peu près ceci: 'Ma chérie, j'aurais voulu donner à ta vingtième année, un cachet inoubliable; des difficultés sont survenues et je ne le puis plus. Il ne faudrait tout de même pas la laisser passer entièrement inaperçue. Prie donc quelques amis et les cousines de venir ce soir; je vous ferai un goûter; des sandwiches, des petits fours, de la crème glacée, du chocolat. Les musiciennes mettront leur 'talent' en avant; vous chanterez, vous danserez et le temps passera très agréablement!'"

"Ainsi fut dit, ainsi fut fait. 'Mais, le soir, les invités arrivèrent tout à tour, en tenue de gala, m'apportant des cadeaux, des gerbes parfumées."

"Devinez mon émoi, lorsque, en foule, parmi les fleurs, je trouvai dans un écriin de velours une petite montre en or, non rène le plus joli. C'était le cadeau de ma mère."

"Alors, ma joie ne connaît plus de borne. Je me blottis dans ses bras, sur son cœur, et je pleurai de douces larmes de bonheur."

"Avez-vous déjà versé des larmes de bonheur? Oui?... Non?... 'C'est comme si l'on effleurait des roses sur votre âme'."

Louise du MOULIN.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'opinion d'une Française

Montréal, 13 janvier 1941

M. le directeur,

le Devoir,

Montréal.

Monsieur,

Je viens de lire votre article du 11 janvier dans le Devoir et quoiqu'il n'ait pas l'avantage de vous connaître, je me permets, comme écrivain français et plus encore comme Français, de vous remercier.

Vous avez écrit tout ce qu'il y avait à dire et qui doit être entendu et cru et apprécié.

Les Canadiens sont intelligents; ils sont justes et je crois que, malgré nos fautes et nos malheurs, ils nous aiment. Un article tel que le vôtre doit compenser (et au delà l'espérer), la propagande faite au Canada comme dans tout l'hémisphère de l'ouest, par des Français dont le patronage et la carrière montrent trop clairement, hélas! ce qu'ils cherchent, en parlant à un public avide d'explications "sur ce qui s'est passé en France" et dont ils exploitent la curiosité légitime et la crédulité.

Il s'agit pour eux actuellement de battre monnaie avec le scandale et l'agonie de la France et, plus tard, si possible, de favoriser le retour à un état de choses qui a conduit la France à l'abîme, mais qui leur permettrait à eux le verbe haut, la vie facile, le maquignonnage politico-intellectuel auquel ils excellent.

Veillez accepter, Monsieur, avec mes chaleureux compliments et mes remerciements renouvelés, mes salutations distinguées.

(signé) (madame) Claude EYLAN

Notes historiques

La malfaisance des poux

Dans l'histoire de la médecine et dans l'histoire de l'art!

Le pou! sujet prosaïque et quel que peu réaliste. Son seul titre ne manquerait pas de répugner, à prime abord, aux lectrices de notre journal, dont je devrais déjà la moue au coin des lèvres. Cette question de poux est, non seulement d'ordre médical, mais constitue aussi un chapitre fort pittoresque de l'histoire de la médecine et de l'histoire de l'art dans ses rapports avec la médecine.

Cet insecte, au XVIII^e siècle, était décrit ainsi: "Une vermine dont le groin est fait comme celui du porc; possédant des griffes garnies d'écaillés, entrant les unes dans les autres comme celles de l'écrevisse". Aujourd'hui, on le décrit comme un petit insecte au corps aplati dorso-ventralement et dont le mâle est toujours plus petit que la femelle. Il pompe le sang à l'aide d'un rostre qu'il enfonce dans la peau pour sucer; une tête aux antennes courtes, une trompe rétractile à l'état de repos, des pattes fortes, trapues, armées de griffes puissantes, lui permettent de s'accrocher aux poils; tel est le portrait du pou.

Il se présente sous trois espèces, dont chacune exerce ses sévices en des points très différents. L'une, préférant l'altitude, s'est vouée au cuir chevelu. L'autre opte pour une température plus douce. Enfin, la troisième variété occupe le tronc, les membres et les vêtements.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

"Fallait-il qu'il y eût des poux en ce temps-là — disait une vieille personne chez qui l'enthousiasme pour le "grand siècle" repoussait au second plan les considérations d'hygiène — pour qu'on en trouvât sous les perruques de Louis XIV?" A vrai dire, le Grand Roi ne fut pas le premier personnage illustre à les héberger, voire à en souffrir.

Au moyen âge, la phitirase était courante et s'alliait avec la saleté des rues, l'absence de voirie, la négligence des soins de propreté. De même que de nos jours l'Arabe du peuple a pour vêtements un burnous jamais lavé, le plébéien du moyen âge n'avait pas de chemise et portait à même sur le corps de la laine ou de la fourrure, excellent habitat pour les parasites. Seuls les riches jouissaient de la chemise en soie ou en toile de chanvre, de lin, de coton, car elle était très chère.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

"Fallait-il qu'il y eût des poux en ce temps-là — disait une vieille personne chez qui l'enthousiasme pour le "grand siècle" repoussait au second plan les considérations d'hygiène — pour qu'on en trouvât sous les perruques de Louis XIV?" A vrai dire, le Grand Roi ne fut pas le premier personnage illustre à les héberger, voire à en souffrir.

Au moyen âge, la phitirase était courante et s'alliait avec la saleté des rues, l'absence de voirie, la négligence des soins de propreté. De même que de nos jours l'Arabe du peuple a pour vêtements un burnous jamais lavé, le plébéien du moyen âge n'avait pas de chemise et portait à même sur le corps de la laine ou de la fourrure, excellent habitat pour les parasites. Seuls les riches jouissaient de la chemise en soie ou en toile de chanvre, de lin, de coton, car elle était très chère.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

"Fallait-il qu'il y eût des poux en ce temps-là — disait une vieille personne chez qui l'enthousiasme pour le "grand siècle" repoussait au second plan les considérations d'hygiène — pour qu'on en trouvât sous les perruques de Louis XIV?" A vrai dire, le Grand Roi ne fut pas le premier personnage illustre à les héberger, voire à en souffrir.

Au moyen âge, la phitirase était courante et s'alliait avec la saleté des rues, l'absence de voirie, la négligence des soins de propreté. De même que de nos jours l'Arabe du peuple a pour vêtements un burnous jamais lavé, le plébéien du moyen âge n'avait pas de chemise et portait à même sur le corps de la laine ou de la fourrure, excellent habitat pour les parasites. Seuls les riches jouissaient de la chemise en soie ou en toile de chanvre, de lin, de coton, car elle était très chère.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

"Fallait-il qu'il y eût des poux en ce temps-là — disait une vieille personne chez qui l'enthousiasme pour le "grand siècle" repoussait au second plan les considérations d'hygiène — pour qu'on en trouvât sous les perruques de Louis XIV?" A vrai dire, le Grand Roi ne fut pas le premier personnage illustre à les héberger, voire à en souffrir.

Au moyen âge, la phitirase était courante et s'alliait avec la saleté des rues, l'absence de voirie, la négligence des soins de propreté. De même que de nos jours l'Arabe du peuple a pour vêtements un burnous jamais lavé, le plébéien du moyen âge n'avait pas de chemise et portait à même sur le corps de la laine ou de la fourrure, excellent habitat pour les parasites. Seuls les riches jouissaient de la chemise en soie ou en toile de chanvre, de lin, de coton, car elle était très chère.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

"Fallait-il qu'il y eût des poux en ce temps-là — disait une vieille personne chez qui l'enthousiasme pour le "grand siècle" repoussait au second plan les considérations d'hygiène — pour qu'on en trouvât sous les perruques de Louis XIV?" A vrai dire, le Grand Roi ne fut pas le premier personnage illustre à les héberger, voire à en souffrir.

Au moyen âge, la phitirase était courante et s'alliait avec la saleté des rues, l'absence de voirie, la négligence des soins de propreté. De même que de nos jours l'Arabe du peuple a pour vêtements un burnous jamais lavé, le plébéien du moyen âge n'avait pas de chemise et portait à même sur le corps de la laine ou de la fourrure, excellent habitat pour les parasites. Seuls les riches jouissaient de la chemise en soie ou en toile de chanvre, de lin, de coton, car elle était très chère.

Le pou est parfois l'agent provocateur ou l'agent de transmission de diverses maladies: maladies de peau, eczéma pédiulaire, impétigo, pyodermites, mélanodermie. Il propage, en outre, une maladie fort grave: le typhus exanthématique.

E A T O N

3 DÉLICIEUX BREUVAGES À PRIX MODIQUE

30 ONCES

Bouteille de famille

GINGER ALE

SEC EATON

11¢

GINGER ALE MOUSSEUX EATON, se vend aussi en bouteilles de 12 onces: Carton de 12 bouteilles 2 pour .15 12 bout. de 30 onces par caisse 1.32 Caisse livrée sans frais supplémentaires dans les limites régulières de notre livraison urbaine et suburbaine. .05 pour chaque bouteille de 30 onces — .02 pour chaque bouteille de 12 onces et .20 sur chaque caisse remboursables.

Tous les livreurs EATON vous remboursent bouteilles et caisses vides. Téléphonnez chez EATON, Planteau 9211.

Groceries au Sous-Sol

T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

Partie de cartes de la "Familiale"

Une partie de cartes de la Guilde de la Familiale au profit de son camp de vacances, sous la présidence d'honneur de Mme Victor Barbeau, aura lieu lundi le 27 janvier, à 2 h. au Ritz-Carlton. Le thé sera servi à cinq heures.

Ont promis de former des tables Mmes A. Lamiré, J.-A. Dionne, Eda Vanasse, A.-H. Latour, Berthe Louard, C. Marchand, E.-F. Paradis, Jean-Marie Gauthier, Léon Lortie, Flore Chaput, Gaston Lapierre, J.-A. Archambault, Charles Duquette, Thomas Guimond, J.-F. Vincent, Gabriel Fautoux, Roland Brossard, Albert Descares, Albert Rouleau, Georges Vandael Jr., Edmour Faille, Léon Forget, Eugène Poitras, J. Gosselin, S. Lafrance, O. Christin, E. Desroches, P.-H. Maheu, A. LaVoie, O. Leroux, L. Desrochers. Pour informations: CA. 5450.

A l'Immaculée-Conception

La partie de cartes de l'Association des adoratrices de la paroisse de l'Immaculée-Conception, sous la présidence du R. P. Georges Monneau, S.J., aura lieu mercredi, le 22 janvier, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans la salle paroissiale, angle des rues Rachel et de Bordeaux. Pour renseignements, prière de s'adresser au parloir, AM. 1104.

Adoration nocturne de Montréal

Les Adoratrices sont priées d'être présentes à la réunion générale annuelle de l'Oeuvre, qui aura lieu jeudi le 16 courant, à 8 h. p. m., dans la salle de réunion, à Notre-Dame.

L'Action catholique

Discours de S. S. Pie XII. Depuis plusieurs mois nous avons été privés des remarquables allocutions que le Souverain Pontife prononce au cours des nombreuses audiences qu'il accorde soit aux nouveaux mariés, soit à des représentants d'associations ou encore à des groupes variés de fidèles.

Voici qu'enfin nous arrivons au cas de la messe de l'An le substantiel discours du Saint-Père, adressé aux membres de l'Action catholique italienne, le 5 septembre dernier. Le texte est complet. C'est la première fois depuis son avènement au Souverain Pontificat que Pie XII parle aussi longuement de l'Action catholique et expose ses vues sur cet important sujet. Il insiste en particulier sur les conditions que doit remplir l'Action catholique pour atteindre sa fin. On peut les ramener à quatre: union des membres avec la hiérarchie, union avec Dieu, union entre eux, union avec les autres associations.

L'Œuvre des Tracts vient de publier ce discours en brochure (10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal.

Les Ballets russes

La vente des billets pour la grande semaine des ballets russes du colonel de Basil, est ouverte au théâtre His Majesty's et chez Armand, 100, rue St-Jacques.

Parmi les œuvres nouvelles du répertoire, signalons *Paganini*, le *Bal des coiffeurs* (qui a eu un succès extraordinaire à New-York), et *Pétrouchka*, œuvre célèbre dans le monde entier.

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie Le Mièr

24. (Suite)

—Ne prononce plus ce nom!
—Pourquoi donc? Croirais-tu Olivier coupable?

—Je suis jaloux de cet homme; il a possédé ton amitié, la confiance lorsque je n'étais pas là; tu l'associes à des souvenirs qui ne t'entre pour rien; j'aurais voulu pour moi toutes les pensées et toute ta vie!

Est-ce bien Georges, si doux, qui prononce ces paroles amères? L'expression de ses traits est méconnaissable. Yvonne, malgré sa stupeur pénible, se fait plus caressante que jamais.

—On n'est jaloux que lorsqu'on n'est pas sûr, mon ami chéri, dit-elle. Douterais-tu donc de moi?

La tendresse du baiser qu'elle sent à son front lui demande pardon et lui affirme qu'on ne doute pas. Mais elle garde, de cette scène, une impression troublante; elle a entrevu, comme à la lueur d'un éclair, un autre Georges qu'elle ne connaît pas et qui la déconcerte... Et quand, huit jours après, le jeune couple reprend le chemin de la France, une mélancolie fugitive effleure, par instants, comme une aile noire, le visage d'Yvonne.

Quand son mari lui dit: "Tu n'es

pas gai!" il y a dans le sourire de la jeune femme, dans sa façon de répondre: "Mais si!" un rien qui alarme Fresnay.

Elle ne pourrait, d'ailleurs, exprimer ce qu'elle éprouve: c'est si indétectable! Elle sent bien plus qu'elle n'analyse, et sa volonté n'a aucune part dans l'agitation secrète de son cœur. Yvonne est une nature extrêmement délicate et fine; elle observe beaucoup, et d'autant plus qu'elle aime davantage. Deux fois, devant la Jungfrau et à l'Isola Bella, elle a perçu comme une note fausse dans le duo que Georges chante avec elle; son attention, mise en éveil, est devenue inquiète. Rien ne lui a échappé: ni une expression de physionomie, ni un geste, ni une hésitation, ni un silence. Est-ce que, vraiment, Georges ne la comprendrait pas en tout?

Est-ce qu'il resterait étranger à certains élans de son Yvonne, et recueilli aux plus grands, aux plus saints? Oh! elle ne peut encore se poser nettement une telle question, cette jeune femme mariée depuis quelques semaines, entourée de

A LA CONFERENCE D'OTTAWA

"Nous formerons bloc solide avec la province-soeur de Québec si ses droits minoritaires sont menacés" M. Mitchell Hepburn

Le premier ministre d'Ontario dit qu'on n'aurait pas dû soulever la question du rapport Sirois — Ontario n'a rien eu à y voir — Manque de coopération du fédéral — Ontario se défendra — Un coup monté par certaines maisons de finance

"J'affirme que tant que moi-même et mes collègues aurons un mot à dire dans la politique d'Ontario et tant que l'acte constitutionnel existera dans sa forme actuelle, acte qui ne saurait être amendé à volonté par un gouvernement de passage à Ottawa, nous formerons bloc avec la province-soeur de Québec si ses droits minoritaires sont menacés. Sur cette fondation saine de l'unité nationale, nous sommes aussi fermes que le rocher de Gibraltar"

Ottawa, 15 (D. N. C.). — Voici une traduction presque textuelle du discours que M. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a fait à l'ouverture de la conférence inter-provinciale hier matin.

"Durant cette période de tension et de guerre imminente, je n'ai jamais publiquement critiqué le rapport Sirois ni ses recommandations. J'ai fait une déclaration au sujet du moment choisi pour la publication du rapport, parce que je croyais alors et je le crois encore, — et plusieurs partagent mon avis, — que rendre un service public en attirant l'attention sur le fait qu'on était dans l'arène de la discussion d'un document hautement litigieux en un temps où ceux qui aiment l'Empire et tout ce qu'il représente ne pensent qu'à une seule chose: l'heureuse poursuite d'une guerre victorieuse dans laquelle notre sécurité nationale est engagée. Car si nous faisions dans nos efforts, ce sera Hitler, et non pas les députés réunis ici, qui règlera nos problèmes domestiques.

"A ce propos, la politique du gouvernement de l'Ontario n'a nullement changé. Ceux d'entre nous qui représentent la province centrale ont suivi une politique constante. "Il y a quelque temps, un de mes anciens collègues à la "chambre des communes, mon bon ami le ministre des Finances, a fait un voyage à Toronto pour discuter avec M. Nixon, M. McQuesten, M. Walters et moi-même, s'il convenait de donner suite aux recommandations du rapport Sirois. Avec mes collègues, j'ai prié, j'ai presque supplié, d'empêcher que la chose ne devienne une question nationale en ce temps de guerre. Je sais qu'il a transmis mon message au premier ministre (M. King). C'est pourquoi j'ai été surpris lorsque, quelques jours plus tard, j'ai reçu une lettre du premier ministre du Canada m'avisant qu'une conférence interprovinciale serait convoquée et que le gouvernement fédéral recommanderait, en fait, la considération favorable des recommandations de la Commission Sirois." (M. Hepburn avait alors répondu à M. King qu'il avait jusqu'alors espéré qu'on ajournerait après la guerre l'étude du rapport, afin d'éviter la possibilité de soulever des discussions qui nuiraient à l'unité nationale et à l'efficacité de la guerre.)

Contre les débats secrets

Citant une autre lettre de M. Mackenzie King, celle du 28 novembre, dans laquelle le premier ministre du Canada annonçait que les discours à l'ouverture de la conférence devaient porter sur des considérations générales et non pas sur des points particuliers du débat et que les députés se formeraient ensuite en comités qui siègeraient à huis clos, M. Hepburn a déclaré: "Les députés ontariens désirent déclarer publiquement et brièvement qu'ils ne veulent être, en aucun temps, partie à un arrangement qui priverait la presse et le public des renseignements valables auxquels ils ont droit à juste titre."

Ontario et le rapport Sirois

"Lorsque la province d'Ontario a fait ses représentations, elle n'a rien demandé, à poursuivre M. Hepburn. Lorsque les commissaires se sont entendus sur les recommandations du rapport, l'Ontario n'avait aucun représentant dans la Commission, M. Rowell ayant démissionné depuis longtemps à cause du mauvais état de sa santé. Mais plus tard on nous a présenté un rapport qui a coûté cinq cent mille dollars, produit du cerveau de trois professeurs et d'un journaliste de Winnipeg, dont aucun n'avait d'expérience administrative et dont les opinions ne peuvent être partagées par tout le monde. Comme le rapport dit que M. Rowell n'a rien eu à y voir, son nom, qui a été uti-

Un livre d'actualité

Le Canada et le bloc anglo-saxon

par Léopold RICHER

M. Winston Churchill vient de dire à Londres que l'avenir de la civilisation dépend des relations anglo-américaines. Ainsi que le démontre Léopold Richer, correspondant parlementaire du "Devoir" à Ottawa, dans son livre qui vient de paraître: "Le Canada et le bloc anglo-saxon", toute la politique du Canada au cours de ces dix dernières années a été dirigée vers le rapprochement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Ouvrage de 157 pages, en vente à la librairie du "Devoir", \$1 franc.

lisé dans des buts de propagande, devrait être omis à l'avenir. Ceux d'entre nous qui croient en la démocratie ont en horreur le simple mot de propagande parce que la mise en circulation d'idées toutes faites par un pouvoir centralisé est le pire ennemi de la civilisation. Nous n'ignorons pas les œuvres mauvaises d'un pareil système vicieux en Europe, qui laissent à la suite la misère et la souffrance qui ébranlent la foi de l'individu dans l'humanité elle-même.

Fumisterie

"La propagande que l'on a faite autour du rapport, laissait entendre que si le rapport était adopté les provinces en deviendraient plus riches, de même que le gouvernement fédéral, par le simple transfert des dettes et des revenus au gouvernement central. Puisqu'il n'y a que deux parties à l'affaire, il suffit d'avoir une connaissance élémentaire d'économie pour savoir que les deux ne peuvent pas y gagner. Je crois que les commissaires étaient sincères lorsqu'ils ont dit, il y a quelques mois, qu'en assumant le coût de l'assurance-chômage, le Dominion rendrait un service d'ordre financier aux provinces et aux municipalités. Mais quiconque soutient cela aujourd'hui, s'il est un tant soit peu au courant des faits, est coupable de fumisterie (humbug)."

Les revenus provinciaux

M. Hepburn a déclaré, à la suite de M. C.-D. Howe, ministre fédéral des Munitions et de l'Approvisionnement, que le chômage avait de beaucoup diminué depuis la rédaction du rapport Sirois. Si le rapport était adopté, il ne resterait plus à l'Ontario que les sources de revenus suivantes: la commission des bois, les permis d'automobiles, la taxe sur la gasoline. D'ailleurs, ces sources de revenus ne sont pas sûres, puisque M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral des Services de guerre, a déjà annoncé que le gouvernement du Dominion avait le droit d'adopter une prohibition d'urgence des alcools en temps de guerre, et puisque le contrôleur du combustible, nommé par Ottawa, pouvait réglementer la vente de l'essence de façon à faire perdre aux provinces tous les revenus qu'elles pouvaient tirer de cette source. Chaque fois que le gouvernement fédéral décrète une nouvelle taxe directe de guerre, l'Ontario voit diminuer le rendement de l'impôt provincial sur le revenu.

"Nous avons cédé l'hôpital Elgin — une institution valant sept millions de dollars — et plusieurs autres propriétés provinciales, sans recevoir de paiement ou de récompense, et nous continuerons d'agir ainsi, a dit M. Hepburn.

"Nous avons réduit nos dépenses de capital et nous avons ajourné des travaux nécessaires, travaux qui auraient été profitables et auraient rapporté un revenu additionnel.

"Pour encourager le tourisme américain qui nous apporterait les dollars américains dont nous avons tant besoin pour aider le Dominion à poursuivre la guerre, la province d'Ontario a décidé de dépenser, cette année, en publicité touristique, la somme de 300 mille dollars, ce qui, d'après les fonctionnaires du gouvernement fédéral, est coopération et non compétition.

"A propos de la taxe sur les corporations, les représentants des différentes provinces se souviendront que le fédéral a nommé une commission présidée par le juge Charles-P. McTague, pour déterminer le montant de dépréciation que l'on peut accorder aux contribuables contre les profits qui seront sujets à la taxation de guerre. Le gouvernement d'Ontario a annoncé qu'il accepterait, sans discussion, le résultat de l'enquête.

Manque de coopération du fédéral

"Je mets au défi qui que ce soit de prouver que le gouvernement d'Ontario ou que n'importe quelle autre province fait concurrence pour obtenir des revenus dans les domaines qui ne relèvent pas exclusivement des provinces, ou qu'ils ne montrent pas d'esprit de coopération.

"Présentons l'autre aspect de la situation. Le comité de l'organisation des ressources, fait sur le modèle de celui qui fonctionna si bien dans la dernière guerre, a été constitué par la législature d'Ontario. Or, malgré que depuis un an nous avons fait un voyage à Ottawa et que nous nous sommes engagés, au nom de l'organisation, à apporter notre plus entière coopération à l'effort de guerre, le secrétaire du comité m'apprend maintenant que l'on n'a reçu aucune requête ou communication de la part du gouvernement fédéral.

Ontario se défendra

"Mes collègues et moi acceptons toute critique juste dirigée contre le gouvernement d'Ontario pour son attitude. Mais si les propagandistes croient, pour un moment,

qu'à cause de notre attitude nous garderons le silence pendant qu'on irradiera délibérément des insinuations dans le but de nous faire passer comme non-patriotes, mauvais voisins pour les autres provinces ou coupables de poser un acte bloquant l'effort de guerre maximum du Canada, alors je dis à ces propagandistes: Nous nous défendrons ici contre ce genre d'attaque, nous nous défendrons à la législature de Toronto, nous nous défendrons sur les tréteaux publics.

"Je saisi l'occasion d'avertir la presse purement financière et d'autres qu'ils ont forcé leur jeu en tentant de couvrir ce rapport du manteau du patriotisme, rapport qui, sous le couvert des nécessités de la guerre, causera un dommage irréparable et à l'unité et à la confiance nationales.

"Je désire citer une autorité à ce propos. Le Star de Toronto, qui appuie le gouvernement fédéral actuel, disait dans un article de fond du 20 novembre 1940:

"Le Star croit que l'idée générale du rapport est bonne, à savoir que le Dominion devrait être le principal percepteur d'impôts et que, comme conséquence, le Dominion devrait assumer certaines responsabilités provinciales.

"C'était alors la politique amicale de ce journal. Mais que disait le Star le 11 janvier 1941? Voici:

"Le rapport reçoit, et c'est naturel, un appui puissant. De grandes entreprises financières et de riches individus qui détiennent des obligations provinciales, appuient un projet qui placerait le crédit du Dominion en arrière des titres provinciaux dont la valeur marchande s'est grandement détériorée. Un courtier de Toronto a estimé que l'adoption du rapport pourrait ajouter \$20,000,000, \$40,000,000 et \$60,000,000 à la valeur des obligations du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta respectivement. Ce cadeau aux détenteurs d'obligations coûterait plus cher à l'Ontario qu'il n'importe quelle autre province. Les obligations de l'Ontario n'augmenteraient pas en valeur d'une façon appréciable, vu que son crédit est pratiquement aussi bon que celui du Dominion. Un autre aspect de cet arrangement, dont on ne se rend pas compte généralement, c'est que dans le cas de l'Alberta, le Dominion assumerait non seulement la dette provinciale, mais les intérêts accrus, non payés par la province. Ces intérêts s'élevaient à \$3,400,000 en 1937 et ils atteignent une somme beaucoup plus considérable maintenant. Les contribuables de l'Ontario fournissent environ la moitié des revenus du Dominion, revenus à même desquels on ferait ce cadeau aux détenteurs d'obligations.

Coup monté par certaine finance

"A titre d'observateur politique, je dis qu'un courant d'opinion publique se développe très rapidement, non sans cause. Ce courant veut, en-dessous de cette mesure inopportune, présentée ostensiblement comme une mesure de guerre, il y a toute une affaire néfaste montée dans le but de permettre à certaines maisons financières de recouvrer les pertes de dépréciation encourues sur certaines obligations en grande partie détenues par ces maisons financières; de percevoir les intérêts impayés sur les obligations de l'Alberta et de provoquer une hausse rapide des obligations de certaines provinces, obligations qui, à cause de circonstances hors du contrôle des trésoriers provinciaux, se vendent actuellement beaucoup au-dessous du pair, bien que le taux de rendement soit anormalement élevé. Cette hausse possible d'un immense capital n'est pas sujette même à la taxe fédérale sur le revenu.

"J'avertis solennellement ceux qui pressent cette mesure qu'ils peuvent accroître ce soupçon et détruire complètement la confiance publique dans les gouvernements.

L'unité nationale

"Maintenant j'en viens à un sujet de plus grande importance: l'unité nationale. Aujourd'hui, nous l'avons. Tout le Canada appuie la poursuite de la guerre. Nous sommes un peuple uni. Nous avons besoin de l'être. Nous avons un commun ennemi dans les dictateurs. Je connais quelque chose de différends de races et de religions. Je puis parler en connaissance de cause, du sujet.

"Nous avons essayé, comme gouvernement, de remédier à une simple injustice évidente et à l'inégalité relative à la taxe scolaire. Nous avons failli. Ceux-là mêmes que nous avons essayé d'aider étaient aussi désireux que nous pas. N'est-ce pas une situation analogue qui, en plus grand, se développe aujourd'hui?

Le cas de la province de Québec

"Déjà on dit que Québec jouit de quelques préférences. Je sais que dans une certaine mesure, il existe des circonstances atténuantes. Cependant, le fait est que la province de Québec est soulagée d'une par-

A propos du rapport Rowell-Sirois-Dafoe

Le 16 octobre 1917, la présidence du conseil des ministres dans le gouvernement "conscriptionniste" était confiée à M. Rowell, jusque-là chef libéral de l'opposition à la Législature provinciale de l'Ontario. Le poste avait été offert auparavant à Laurier. Pour essayer de justifier cette anomalie, M. Rowell écrivait:

"We might as well frankly face the issue. There is a Nationalist's clerical and reactionary movement at work in the Province of Quebec which today dominates the political situation in that Province, and is using this hour of grave national peril to dominate the political situation in that Province, and is using this hour of grave national peril to dominate the political situation throughout the Dominion of Canada. If Sir Wilfrid Laurier had been 20 years younger, I believe he would have fought this sinister influence in the Province of Quebec just as he did in 1896, and would have triumphed over it."

M. Rowell faisait sans doute allusion à la lettre pastorale du 6 mai 1896 sur la question des écoles du Manitoba. Cette lettre, comme on le sait, était signée par les archevêques de Montréal, d'Ottawa et de Québec, ainsi que par les évêques des Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Pontiac, de Nicolet, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield et de Sherbrooke.

Le très honorable sir Robert-Laird Borden, qui forma le ministère unioniste Borden-Rowell, déclare dans ses Mémoires que M. Dafoe fut l'homme le plus actif de l'ouest canadien à travailler à la formation du gouvernement unioniste en 1917. Il cite alors une longue lettre de M. Dafoe, dont nous donnerons quelques extraits:

"After their victory in June the liberal party organization in Saskatchewan began to consider itself invincible. The movement for a union Government, once it became formidable, excited the suspicion of this powerful organization with its following of farmers, suspicious and jealous of Eastern influences."

"... My information is that they have agreed to support Calder, if he enters a union Government; and this means that the whole Province will get in line" (pages 748, 749 et 750).

Un peu plus loin (page 754), sir Robert-Laird Borden précise son opinion sur M. Dafoe:

"While I sometimes thought that Dafoe's judgment was not unerring, I could not and I never did doubt his whole-hearted earnestness and his absolute devotion to the purpose of fulfilling our pledges to the Canadian Army and of maintaining the nation's effort to the end."

Or aujourd'hui, tandis que l'on se propose, au beau milieu d'une guerre mondiale, d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en augmentant les prérogatives du pouvoir central en matière de finances, le gouvernement King-Lapointe ne trouve pas, dans tout le pays, d'hommes plus sages que MM. Rowell et Dafoe pour étudier les rapports des provinces avec le Dominion.

Il y a quelque temps, nous apprenions que certains journaux avaient reçu d'Ottawa une communication en français recommandant, comme un moindre mal, l'acceptation des conclusions du Rapport Rowell-Sirois-Dafoe. Plus récemment, le secrétaire anglais de la Commission Rowell-Sirois-Dafoe déclarait à Toronto que sept ou huit des provinces du Dominion avaient atteint la limite de leur pouvoir d'emprunt et se trouveraient menacées de faillite au cas où le rapport de ladite Commission ne serait pas adopté.

S'il en est ainsi, où le gouvernement espère-t-il trouver de l'argent pour poursuivre notre effort de guerre?

Comme on le sait, c'est à La Fontaine et à Baldwin que nous devons le gouvernement responsable. Leurs successeurs politiques, Cartier et Macdonald, nous donnèrent la Confédération canadienne.

De 1867 à 1896, les représentants du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard avaient la majorité absolue à la Chambre des Communes d'Ottawa. Or, en 1896, l'année même de l'arrivée au pouvoir de sir Wilfrid Laurier, l'Est du Canada, c'est-à-dire le Québec et les Provinces Maritimes, tombait en minorité de cinq voix. Aujourd'hui, ces mêmes vieilles provinces ne comptent plus que 91 représentants contre 154 pour le reste du pays.

Mais ni la province de Québec, ni les Provinces Maritimes ne sont actuellement insolvables. Si elles le deviennent jamais, elles le devront au gouvernement central et non à leurs gouvernements respectifs.

Il y a quelques semaines, le premier ministre du Québec essayait d'expliquer la précarité de nos finances par les défauts de notre organisation scolaire qui ne serait pas, selon lui, réaliste et pratique. Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité d'une réforme de notre système d'éducation. La question semble devoir se ramener à une question d'argent. On ignore généralement dans le public que la province d'Ontario, qui compte 45,000 enfants de moins que la province de Québec, dépense chaque année pour l'instruction de ses enfants \$48 millions contre \$25 millions pour le Québec. Est-il nécessaire d'ajouter que si nous disposions de \$23 millions de plus par an pour notre enseignement, le problème de l'Université de Montréal et tous les autres problèmes scolaires se trouveraient résolus?

Mais l'Ontario et ses municipalités reçoivent annuellement des contributions, \$71 millions de plus que le Québec. En outre, la province compte un demi-million d'âmes de plus et 45,000 enfants de moins. La proportion de ceux qui contribuent ainsi à la production des richesses y est donc plus élevée et les charges y sont moins lourdes. Le tableau suivant, établi d'après les statistiques les plus récentes, fait ressortir cette situation:

	ONTARIO	QUEBEC	
Population	3,731,000	3,172,000	559,000 de moins.
Enfants jusqu'à 20 ans inclusivement	1,275,000	1,320,000	45,000 de plus.
Revenus de la province et de ses municipalités	\$212,740,000	\$141,156,000	\$71,584,000 de moins.
Production manufact.	\$802,000,000	\$446,000,000	
Produit des grandes cultures	128,000,000	81,000,000	
Fruits et légumes	13,000,000	8,400,000	
Produits laitiers	89,000,000	56,000,000	
Volailles, etc.	22,300,000	8,800,000	
Animaux de fermes	51,000,000	28,000,000	
Autres produits	24,200,000	6,800,000	
Mines	232,000,000	77,000,000	
Produits de la forêt	128,000,000	185,000,000	
	\$1,489,500,000	\$897,000,000	\$592,500,000 de moins.

L'état comparatif des taxes sur le revenu payées au gouvernement fédéral du 1er avril au 31 décembre 1940 par les deux provinces confirme nettement le surplus de richesses de l'Ontario:

	ONTARIO	QUEBEC	
Toronto	\$54,961,633	\$46,039,851	Montréal
Hamilton	12,875,769	2,395,507	Québec
London	12,606,423		
Ottawa	11,084,258		
Fort William	832,449		
Belleville	832,390		
Kingston			
	\$94,221,065	\$48,435,358	

Dans d'autres circonstances, c'est le Québec qui a supporté et qui supporte encore la plus grande partie des charges résultant des extravagances du gouvernement fédéral, au bénéfice presque exclusif des provinces du Centre et de l'Ouest.

En 1896, nous avions déjà la ligne de chemin de fer de la Compagnie du Pacifique, ligne allant d'un océan à l'autre; nous possédions en outre l'Intercolonial, le long du St-Laurent. Néanmoins, sous le régime libéral de sir Wilfrid Laurier, nous avons vu se construire: le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental et la plupart des lignes du Canadien-Nord. Ces nouvelles voies de communication ont naturellement profité surtout à la province du Centre, l'Ontario, et amené une poussée vers l'Ouest avec la création de nouvelles provinces. Il en est résulté un déficit annuel d'environ \$50 millions dans l'exploitation de nos chemins de fer, en même temps qu'une surproduction importante de blé. Si bien qu'aujourd'hui nous sommes menacés de l'absorption d'un nouveau déficit, tandis que se pose avec acuité la question du blé.

Voici, du reste, la longueur des voies ferrées dans les principales provinces:

	Ontario	10,700 milles
Saskatchewan	8,800 "	
Alberta	5,800 "	
Manitoba	4,900 "	
Québec	4,853 "	

En ce qui concerne la navigation fluviale, les dépenses engagées pour creuser le St-Laurent et aménager ses ports se sont élevées à une centaine de millions. Mais cette somme est bien peu de chose en comparaison de celles qu'ont coûtées le canal Welland et les autres canaux, dont

avec succès. Je ne citerai pas ce journal: ce n'est pas nécessaire. Tout ce que je puis dire, c'est que l'on ne doit pas mésestimer la puissance de la presse à ce sujet. Cette nouvelle question lance un défi à l'adresse de ceux qui croient en l'unité nationale. Nous fermer les yeux à l'évidence serait ne pas être justes à l'égard du Québec, surtout quand, d'après ce marché, selon les meilleures autorités constitutionnelles auxquelles j'ai pu avoir accès, la province de Québec et nous-mêmes devrions renoncer en faveur de l'autorité centrale aux droits et privilèges que nous accorde l'Acte britannique de l'Amérique du

la plupart ont favorisé surtout le transport vers l'Ontario. A l'heure actuelle, ces dépenses s'élèvent à \$314 millions, non compris les intérêts.

Or notre province, dont les ressources hydrauliques sont illimitées, sera tenue, à cause de son régime privé, de payer au gouvernement d'Ottawa cinq fois plus de taxes sur les utilités publiques que la province d'Ontario. On semble cependant envisager sérieusement la possibilité de se lancer dès maintenant dans une nouvelle aventure (pour des fins de guerre, nous dit-on), en développant les pouvoirs d'eau sur les grands lacs, au seul bénéfice des Etats-Unis et de l'Ontario.

De toutes ces entreprises, les Canadiens français du Québec ne tirent pas grand profit. C'est cependant chez eux que le gouvernement fédéral est venu demander, pendant les neuf derniers mois de 1940, la somme de \$48 millions sous forme de taxes sur le revenu. Et, chose invraisemblable, alors qu'on nous reproche de compromettre l'état de nos finances, le gouvernement central s'apprête à exiger de nous une somme plus élevée que celle que perçoit la province de Québec pour sa propre administration!

Si le gouvernement central nous met en tutelle pour des fins de guerre, qu'il ne nous reproche pas une situation dont il est seul responsable. Entres librement dans la guerre, nous prétendons la mener jusqu'au bout. Mais si Ottawa ne nous reconnaît pas un droit de regard sur les dépenses de guerre, qu'il nous laisse libres de diriger nos affaires comme nous l'entendons sur le terrain provincial.

* * *

Les Canadiens français, pionniers de ce pays, y constituent le groupe le plus important. Catholiques pour la plupart, ils représentent 30% de la population totale du Canada. Ils sont cependant à peu près complètement ignorés dans le domaine économique. Qu'on nous permette de citer en exemple la Banque du Canada, telle qu'elle fonctionne actuellement.

Fondée sous le régime conservateur et réorganisée sous un régime libéral, notre Banque d'Etat est dirigée par un comité exécutif composé du gouverneur, de son adjoint et d'un délégué du Conseil d'Administration, tous trois Canadiens anglais. Le sous-ministre des Finances fait partie lui aussi de ce comité, mais il n'a pas le droit de vote. Si le gouverneur use de son droit de veto, seul le ministre des Finances, qui n'a jamais été un Canadien français, peut intervenir. Signaux ici que le gouverneur, à moins de trente-cinq ans, recevait un traitement égal aux traitements réunis du Premier Ministre et du Juge en Chef de la Cour Suprême du Canada. Telle qu'elle est constituée, cette organisation est le symbole même de notre inférence à Ottawa. Nous pouvons donc nous demander ce que deviendrait notre autonomie si on allait du jour au lendemain nous enlever la liberté de contracter des emprunts.

Que peut alors espérer de la centralisation à outrance la province de Québec? Il semble que l'Ontario n'ait pas les mêmes raisons, que nous de s'y opposer. La capitale fédérale, Ottawa, n'est-elle pas située dans cette province?

Mais que l'on n'aille pas nous prendre pour des fanatiques ou des égoïstes! Dans notre propre province, en effet, nous n'administrons pratiquement rien dans le domaine économique. Le tableau suivant le fera nettement ressortir.

Compagnies canadiennes-anglaises avec siège social à Montréal:	Compagnies canadiennes-françaises avec siège social à Montréal:
Can. National Ry. \$ 2,076	Millions
Can. Pacific Ry. 1,385	Banque Can. Nationale \$159
Banque de Montréal 961	Trust Général du Canada 91
Banque Royale 955	Banque d'Epargne de la Cité 76
Sun Life 915	Banque Provinciale 56
Montreal Trust 879	Société d'Adm. et de Fid. 35
Royal Trust 780	Société Nationale de Fid. 17
Bell Telephone 247	Caisse d'économie de N. de Q. 15
Montreal Light Heat & Power	Les Artisans canadiens-fr. 15
Shawinigan Water & Power	L'Alliance Nationale 13
International Hydro E. S. 149	
Aluminium Ltd. 98	
Beauharnois Power Corp. 87	
Distillers Corp. Seagrass Ltd.	
Saguenay Power Co. 72	
Imperial Tobacco Co. Ltd. 74	
Canadian Industries Ltd. 63	Soit environ 5% des biens administrés par les Canadiens français.
United Securities Ltd. 60	
Price Bros. Co. Ltd. 60	
Consolidated Paper Corp. Ltd.	
International Paper & Power	
Consolidated Mining & Smelters Co. 57	Compagnies d'assurance-vie avec siège social en Ontario:
Dominion Textile Co. 47	Canada Life \$268
Canada Cement Co. Ltd. 46	Mutual Life 196
International Power Co. Ltd.	Manufacturers Life 178
Crown Trust Co. 38	Confederation Life 130
Quebec Power Co. 39	London Life 131
Canada Steamship Lines Ltd.	Imperial Life 92
Power Corp. of Can. Ltd. 28	North American Life 65
Southern Can. Paper 25	Dominion Life 44
Barclay's Bank 24	Crown Life 39
Hydro-Electric Securities Corp. 24	Excelsior Life 24
National Breweries 21	Dominion Bridge 13
Dominion Bridge 20	Canadian Car & Foundry 13
General Steel Wares 19	Monarch Life 13
St. Lawrence Corp. 16	Ontario Equitable Life 11
Donnacona Paper Co. Ltd. 14	Northern Life 11
Dominion Glass Co. Ltd. 13	Continental Life Ins. 10
Ogilvie Floor Mills 13	
Sherwin-Williams 13	
Dominion Tar & Chemical 12	
Canadian Cottons Ltd. 12	Soit deux fois plus que le montant des biens administrés par les Canadiens français.
	\$10,004

On prétend parfois, il est vrai, que nous ne représentons au pays qu'une minorité. Cela dépend du point de vue auquel on se place. Examinons en effet les chiffres ci-dessus. La population y est classée d'après son origine, suivant les statistiques fédérales de 1931:

	2,927,990	2,741,419	Anglaise
Française	1,230,808	1,346,350	Ecossaise
Irlandaise	27,585	62,494	Autres Brit.
Belge			
	4,186,383	4,150,263	

C'est à dessein que nous avons mis les Irlandais avec la population d'origine française. La plupart d'entre eux sont catholiques. Si l'on nous obligeait que quelques-uns ne le sont pas, nous répondrions que parmi les 2,040,140 étrangers d'origines différentes, il y a beaucoup de catholiques. Il faut tenir compte en effet de la présence au Canada de 473,544 Allemands, 225,013 Ukrainiens, 156,726 Juifs, 148,962 Hollandais, 145,503 Polonais, 98,173 Italiens, 93,243 Norvégiens, 89,221 Autrichiens et Hongrois, 88,148 Russes, 81,306 Suédois, et tant d'autres. Dans quelle colonne les additionnera-t-on?

Au surplus, que les minorités soient avec nous ou contre nous, un fait reste certain, c'est que dans les affaires nous comptons pour bien peu. Mais nous sommes les maîtres dans l'Assemblée législative de notre province, et c'est là notre dernière prérogative. Nous désirons ardemment la conserver.

Dans un pays libre, il devrait être possible en tout temps d'exprimer librement son opinion sur l'administration des affaires sans courir le risque de passer pour des traîtres. C'est du moins ce que nous enseignaient en 1917, au plus fort de la Grande Guerre, sir Wilfrid Laurier, sir Lomer Gouin, les honorables Rodolphe Lemieux, L.-A. Taschereau, Jacques Bureau, Lucien Cannon et d'autres encore.

Avant de terminer, qu'on me permette, pour mieux illustrer ma pensée, d'ajouter à tous ces faits et à tous ces chiffres un souvenir d'enfance. Mon grand-père Bender, qui pratiquait il y a 100 ans le droit à Montserrat, épousa dans cette ville la fille de celui qui présida la Conférence de Québec et établit les bases de l'Union des Provinces de l'Amérique britannique du Nord. Lorsque j'avais dix ans, il me rappela avec émotion que son grand-père Perrault,

LA VIE SPORTIVE

A la recherche de recrues pour le Canadien

Frank Patrick, le gérant d'affaires des Canadiens, est parti hier soir pour un voyage qui le conduira aussi loin dans l'ouest qu'Edmonton, et qui ne le ramènera ici que dans environ deux semaines. Comme le recruteur régulier du club Paul Haynes, s'est joint aux Aigles de New-Haven pour leur prêt main-forte pendant l'absence de quelques blessés, Patrick s'est chargé d'aller dans l'ouest en quête de jeunes joueurs.

En attendant, les Canadiens ont commencé à accorder des essais à certains joueurs amateurs locaux dans leurs pratiques. Hier matin, Ray Mullins, du Concordia, et Jimmy Haggerty, des Royals, ont pratiqué avec les Habitants, Laurent Laframboise, le centre-étoile du Concordia, avait aussi été invité à l'exercice, mais il ne s'est pas présenté.

Rien de nouveau ne s'est produit depuis que les Canadiens ont fait une offre aux Bruins de Boston pour Flash Hollett. Il y aura une assemblée des directeurs de la ligue demain à New-York, et la direction du Canadien représentera probablement ses négociations avec Art Ross, gérant des Bruins.

Charlie Sands souffrait de la grippe lorsque les Canadiens sont revenus de Boston. Charlie devra peut-être rester au lit deux ou trois jours. On doute qu'il puisse jouer demain soir contre les Esperviers Noirs de Chicago.

Joe Benoit et Louis Trudel ont patiné hier, et ils pourront peut-être jouer demain, quoique tous deux ne soient pas rétablis complètement de leurs blessures. S'ils jouent, il se peut que l'instructeur Dick Irvin fasse des changements dans son alignement.

Le trio Lach-Adams-Demers serait laissé intact, mais Benoit et Trudel joueraient avec Quilty, tandis que Drouin formerait une autre ligne avec Toe Blake et Murph Chamberlain. Gettiffe serait ainsi le 15e joueur et servirait de substitut à l'avant.

Les Esperviers Noirs arriveront ici aujourd'hui, avec leur gardien de buts Sam Lo Presti, qui a fait sensation depuis ses débuts le 5 janvier. Depuis que Lo Presti est avec eux, les hommes de Paul Thompson n'ont pas été battus en quatre joutes.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR:
LIGUE NATIONALE
Detroit 3, Rangers 2.
Ottawa 4, Cornwall 4.
LIGUE SENIOR
Don Juan 6, Lachute 4.
Lachine 8, Verdun 4.
Shawinigan 3, Villers 3.

CE SOIR:
LIGUE SENIOR
Québec vs Royals.
Canadien vs Concordia.
LIGUE AMERICAINE
Cleveland vs Pittsburgh.
Springfield vs Philadelphia.
Buffalo vs New York.
LIGUE MONTREAL
Valleyfield vs St-Jérôme.
St-Lambert vs Joliette.

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
G P N P C Pts
Toronto 27 7 1 79 40 35
Detroit 27 12 7 8 65 52 32
Boston 24 10 7 7 83 61 27
Chicago 25 10 10 5 56 61 25
Rangers 27 9 12 6 73 71 24
Canadien 26 8 15 3 58 76 19
Américains 26 6 14 6 46 91 18

LIGUE AMERICAINE
Section Est
New Haven 31 16 9 6 98 78 38
Springfield 30 15 9 6 93 73 36
Providence 29 15 13 1 138 96 25
Philadelphia 30 10 16 4 80 96 24
Section ouest
Cleveland 29 17 7 5 102 92 33
Hershey 29 15 13 1 138 96 25
Pittsburgh 31 11 17 3 83 99 25
Indianapolis 32 10 17 5 79 101 25
Buffalo 26 8 15 3 58 76 19

LIGUE SENIOR
Ottawa 24 16 3 5 93 51 37
Québec 23 13 7 3 94 74 29
Rouyn 23 10 11 2 88 82 22
Cornwall 23 10 11 2 88 82 22
Canadien 21 7 13 1 65 82 15
Concordia 22 6 13 3 68 89 13
Verdun 22 7 16 0 74 109 14

LIGUE MONTREAL
section sud
Shawinigan 22 14 6 2 139 87 34
Valleyfield 19 14 3 2 117 64 30
Lachine 20 14 6 0 153 79 28
Lachute 18 7 11 0 85 109 18
St-Lambert 12 1 11 1 30 138 6
section nord
St-Jérôme 19 14 4 1 125 52 29
Joliette 22 11 10 1 138 96 25
Don Juan 16 5 11 0 80 107 16
Villars 16 3 10 3 60 93 12
Verdun 14 1 12 1 36 108 2

LIGUE JUNIOR
Royaux 8 6 2 0 52 18 12
Verdun 8 5 3 0 37 33 10
Canadien 4 5 3 0 33 23 10
Concordia 8 0 8 0 12 35 0

Buswell jouera pour le Jo'iette

Les Cyclones de Joliette seront renforcés par Walter Buswell, sur la défense, lorsqu'ils recevront le club Saint-Lambert, ce soir, dans une partie régulière de la ligue Montréal et du District. Vaincus à deux reprises par Saint-Jérôme en fin de semaine, les Cyclones entendent prendre une éclatante revanche aux dépens de leurs visiteurs de ce soir. Il est certain que la présence de Buswell sera d'un grand secours aux champions de l'an dernier.

Dans une autre partie au programme, ce soir, les Braves de Valleyfield rendront visite au Saint-Jérôme. Cette joute est de grande importance pour chacun des clubs qui en viendront aux prises et elle promet de donner lieu à un duel intéressant. Le club Saint-Jérôme bataillera ferme en vue de conserver son avance en tête de la section nord tandis que Valleyfield fournira le meilleur de lui-même pour triompher et devancer Shawinigan par un point en tête de la section sud. Actuellement les Braves ont seulement un point de moins que les Cataractes, meneurs de leur section.

Joute nulle entre Detroit et Rangers

New-York, 15. — La joute entre les Ailes Rouges de Detroit et les Rangers, de New-York, s'est terminée par un résultat nul de 3-3 après une lutte qui dura 70 minutes et ceci a permis à chaque club de mettre un autre point à son crédit. Le Detroit s'est approché des Leafs de Toronto, qui n'ont plus qu'un avantage de trois points sur le club de Jack Adams, tandis que les New-Yorkais ne sont plus qu'un point en arrière des Esperviers Noirs de Chicago pour la quatrième position de la Ligue Nationale.

Les hommes du gérant Adams sont venus deux fois de l'arrière pour s'assurer un résultat nul. Les Rangers ont pris une avance de 2 buts à la 1ère période, mais Detroit a égalé les chances à la seconde, et les Ailes Rouges ont concédé un autre but aux New-Yorkais avant de compter leur 3ème point, peu avant la fin du 3ème engagement.

Sid Abel a été le héros de la joute pour Detroit. C'est lui qui a compté les deux premiers buts des siens, à 5 minutes d'intervalle à la 2ème période, après que des buts de Lynn Patrick et Clint Smith eurent donné un avantage 2-0 aux Rangers à la première.

Dutch Hillier a porté le résultat à 3-2 en faveur des Rangers 30 secondes à peine après le début de la 3ème période, et ce n'est que 15 minutes plus tard que le vétéran Syd Howe, le premier compteur des Ailes Rouges, a réussi à égaler les chances.

Après le point de Howe, les deux côtés ont pratiqué un jeu défensif serré, et les gardiens de buts n'ont pas été menacés sérieusement pendant le reste de la joute.

Detroit, qui n'avait que 12 joueurs sur le banc au début de la joute, n'en avait plus que 19 à la fin. Giesebrecht s'est blessé dans une collision quelques secondes après le début de la partie, et il n'est pas revenu au jeu par la suite. Abel a aussi été mis hors de combat à la troisième.

Alignement des équipes:
RANGERS — But, Kerr; défenses: Heller et Pratt; centre, Watson; ailiers: Hextall et Hillier; substituts: Coulter, Shibicky, M. Colville, N. Colville, L. Patrick, MacDonald, C. Smith, M. Patrick, Pike.
DETROIT: Mowers; Orlando et Stewart; Giesebrecht; Bruneteau et Howe; Motter, Goodfellow, Liscombe, Abel, Fisher et Herchenrater. Arbitres: Bill Stewart, Chadwick.

Première période
1. Rangers, L. Patrick (Heller, N. Colville) 13.03
2. Rangers, C. Smith (Shibicky, Coulter) 16.34
Aucune punition.

Deuxième période
3. Detroit, Abel 14.08
4. Detroit, Abel (Fisher) 19.45
Aucune punition.

Troisième période
5. Rangers, Hillier (Heller, Hextall) 30
6. Detroit, Howe (Bruneteau, Orlando) 15.50
Punitions: Orlando, Shibicky et Heller.

Période supplémentaire
Aucun point.
Aucune punition.

Burhart avec le Syracuse
Syracuse, N.-Y., 15. — Les Chiefs de Syracuse de la Ligue Internationale, ont annoncé hier l'acquisition sous option de Kenneth Burhart, 24 ans, lanceur droitier du club Columbus de l'Association Américaine. Burhart, qui était avec Asheville, l'an dernier, a dominé la Ligue du Piedmont en pourcentage et en "strikeouts" et il a compilé une série de 13 victoires, sans précédent dans ce circuit.

Le Cornwall annule avec les Senators

Cornwall, 15. — Les amateurs qui ont assisté à la joute locale hier dans les séries de la Ligue Senior de Québec ont été témoins d'un duel sportif fort intéressant car les Volants de Cornwall et les Senators d'Ottawa ont bataillé pendant soixante-dix minutes sans avoir décidé de la victoire et ces deux équipes durent se contenter d'un résultat nul de 4 à 4.

Gillie a dirigé l'attaque des locaux en prenant part à trois points tandis que Tony Lemay a accompli le même exploit pour les Senators. Fred Gardner a été le seul joueur à enregistrer deux buts au cours de la joute.

La joute fut contestée au possible et fut marquée de points dans tous les engagements. Tony Lemay et Gillie comptèrent pour leur équipe respective à la première période et dans la suivante Fred Gardner donna l'avantage aux locaux. Environ cinq minutes après le début de la troisième période, Gardner enregistra son deuxième but pour augmenter l'avance des Volants.

Les Senators ont accompli cependant un ralliement vers la fin de la période. Ils comptèrent deux points à un intervalle de 23 secondes pour égaliser le compte et nécessiter un engagement supplémentaire.

Six minutes venaient à peine de s'écouler dans l'engagement supplémentaire lorsque Joe Shack brisa l'égalité sur des passes de ses partenaires Creighton et Jack Carthy, mais quelques secondes plus tard, Roland Forget se signala en égalant le compte après une belle montée individuelle.

Composition des équipes:
CORNWALL — But, Dion; défenses: Simon, Maundrell; centre, Gillie; ailiers: Shaw, Gardner; substituts: Boll, Dupuis, Hayes, Forget, Kelly, Brown, Foster, Forsey.
OTTAWA: Saint-Denis; Pratt et Reinhardt; T. Lemay; A. Lemay et Poirier; Wilkinson, Grant, Nichols, Shack, Greene, Carthy, Creighton et Powers.

Première période
1. Ottawa, T. Lemay (A. Lemay, Poirier) 10.09
2. Cornwall, Gillie 19.36
Aucune punition.

Deuxième période
3. Cornwall, Gardner (Gillie et Simon) 2.25
Pun.: Shack, Dupuis, Wilkinson, Forsey.

Troisième période
4. Cornwall, Gardner (Maundrell et Gillie) 5.50
5. Ottawa, Pratt (T. Lemay) 15.30
6. Ottawa, A. Lemay (T. Lemay, Poirier) 15.53
Punition: Maundrell.

Période supplémentaire
7. Ottawa, Shack (Carthy et Creighton) 6.25
8. Cornwall, Forget 7.11
Aucune punition.

St-Guillaume triomphe
St-Guillaume d'Upton, 15. — Jusqu'à date, l'équipe locale a maté tous ses adversaires, comptant 67 points contre 29 en 9 parties.

St-Frédéric de Drummondville 3 vs St-Guillaume 4; Drummondville All-Stars 3 vs St-Guillaume 7; Drummondville Fougues 3 vs St-Guillaume 13; St-Lambert 5 vs St-Guillaume 9; Notre-Dame de Pierreville 1 vs St-Guillaume 4; Drummondville All-Stars 8 vs St-Guillaume 9; Notre-Dame de Pierreville 2 vs St-Guillaume 6; Pierreville 2 vs St-Guillaume 1; St-Lambert 0 vs St-Guillaume 10.

Le St-Guillaume est prêt à rencontrer tout bon club des environs, notamment le Sorol, le St-Hyacinthe et le Drummondville.

Pour informations, s'adresser à François Vanasse, Tél. 22.

Johnny Gagnon a démissionné comme gérant

Joffre Séguin et Maurice Bastien ont largement contribué à la victoire des Rapides de Lachine hier soir, sur le Verdun par un résultat de 8 à 4, dans les séries de la Ligue Montréal, à l'auditorium de Verdun. Le premier a compté quatre buts et le second a mis trois points au crédit des gars de Lachine dans la première partie au programme, tandis que J. Armand fut l'autre joueur des Rapides à prendre Valois en défaut.

Dans la deuxième partie, les Cataractes de Shawinigan, privés des services de Johnny Gagnon, qui a démissionné comme instructeur du club, ont dû se contenter d'un match nul de 313 contre le club Villars.

McGinnis a été le meilleur compteur du Villars avec deux buts. Martineau a grandement brillé dans les buts du Villars et Bessette a aussi accompli du beau travail dans la cage de Shawinigan. Les Cataractes ont semblé quelque peu affectés par l'absence de Johnny Gagnon dont le départ a causé un grand regret.

Johnny Gagnon, ancienne étoile de la Ligue de Hockey Nationale, qui vient d'obtenir sa carte d'entraîneur de la C.A.H.A., a démissionné hier comme gérant des Cataractes de Shawinigan.

Johnny Gagnon accompagnait le club hier soir à l'auditorium de Verdun, et il a démissionné lorsqu'il a été sommé par la direction du club d'avoir à signer immédiatement pour les Cataractes comme joueur ou de donner sa démission. Johnny Gagnon, pris au dépourvu, a demandé un délai de 24 heures avant d'avoir à donner sa réponse mais cette demande a été refusée et il a décidé de donner sa démission.

VERDUN. Buts: Valois; défenses: Bessette et Forget; centre: Laberge; ailiers: Mantha et Desourdis. Subs.: Stanley, Rowat, Brown, Barnabé, McCullough, Lapointe.

LACHINE. Buts: P. Séguin; défenses: Lafontaine et Maher; centre: J. Armand; ailiers: Bastien et James. Subs.: Theriault, J. Séguin, M. Armand, Champagne, P. Armand.

Sommaire:

Première période
1. Verdun: Laberge, (Desourdis) 10.39
2. Verdun: Brown-Rowat 11.11
Pun.: J. Séguin.

Deuxième période
3. Lachine: J. Armand, (Bastien) 0.47
4. Verdun: Laberge, (Mantha) 3.00
5. Lachine: Bastien, (Maher-P. Armand) 9.07
6. Verdun: Rowat-Browne 11.20
7. Lachine: J. Séguin, (Bastien-Maher) 12.56
8. Lachine: J. Séguin, (J. Armand-Maher) 19.51
Pun.: Rowat.

Troisième période
9. Lachine: J. Séguin, (Maher-Bastien) 6.06
10. Lachine: Bastien, (Maher-P. Armand) 7.01
11. Lachine: J. Séguin, (J. Armand-Bastien) 16.10
12. Lachine: Bastien, (P. Armand-J. Séguin) 17.27
Pun.: Bessette.

VILLARS. Buts: Martineau; défenses: Landreville et Strickland; centre: Young; ailiers: Villeneuve et McGinnis. Subs.: Moynihan, Hodgson, Davis, Fleming, Leblond, Murray, McDonald.

SHAWINIGAN. Buts: R. Bessette; défenses: P. Gagnon et G. Bergeron; centre: B. Filion; ailiers: M. Filion et P. Goulet. Subs.: M. Vailancourt, G. Blake, Gauthier, Gruniger, Calhoun, Gladu, A. Gauthier, F. Gagnon.

Sommaire:

Première période
1. Villars: Hodgson 16.21
Pun.: Murray, P. Gagnon.

Deuxième période
2. Villars: McGinnis, (Strickland) 4.49
3. Shawinigan: M. Filion, (Goulet) 14.41
Pun.: Davis, Gladu, P. Gagnon, F. Gauthier, Davis, B. Filion.

Troisième période
4. Shawinigan: Gagné 1.46
5. Villars: McGinnis 10.23
6. Shawinigan: Gruniger, (Calhoun) 17.50

Les Banquiers sont opposés au Couvrette-Saurio

Les "vieux renards" de la Banque, que les autres clubs de la Ligue Métropolitaine devront combattre furieusement d'ici le classement final, selon l'opinion des amateurs les plus sérieux, disputent la victoire au Couvrette-Saurio, ce soir, à l'auditorium, afin de conserver la première position.

Les protégés de Bernard Couvrette, qui ne sont qu'un point en arrière de la Banque, sont bien déterminés à faire mordre la pousière à l'équipe rivale. Aucun des deux clubs n'a encore subi de défaite depuis le début de la saison. Un des joueurs du Couvrette avouait hier que les membres de son équipe se sont tellement améliorés depuis quelque temps, qu'il pouvait assurer tous les supporters de la Ligue de la plus belle victoire de la saison. Brunet et Pednauld, deux rusés de l'équipe de la Banque, ont été plus modestes dans leurs prédictions, mais ils avouèrent avec une certaine assurance qu'une partie devait se gagner sur la glace et que tous les copains viendraient à ce que le résultat soit des plus encourageants.

Dans la deuxième partie, les Verdun Beavers, qui prétendent qu'ils ne s'éloignent pas trop des autres, puisqu'ils ont eu un point de différence des premiers, toutes les prédictions, voire même défaire les projets les plus ardents.

Tous ont un désir unique, démontrer au Ville Lasalle qu'ils ne se terminera pas par une défaite pour eux, mais par un triomphe quasi impossible pour l'attention de ceux qui ont vu leur rival briser les efforts de la Banque dimanche, en maintenant le résultat 0-0.

Le Cité de Montréal, qui a été malchanceux jusqu'ici, a promis une défaite cinglante aux Civiques de Verdun, qui seront malheureusement la première victime qu'ils ont choisie, pour reprendre un peu du terrain perdu.

Lachute défait par le Don Juan

Lachute, 15. — Le club Don Juan s'est rallié à la troisième période pour battre Lachute 6-1 ici hier soir, dans une joute régulière de la Ligue Montréal.

Jean Rivest et Proulx ont mené l'attaque des vainqueurs, le premier avec deux buts et autant d'assistances, et l'autre avec un but et trois assistances. Gauthier, Bouchard et Desautels ont compté les autres buts des vainqueurs. Roger Lecavalier a compté deux fois pour Lachute.

Composition des équipes:
DON JUAN. Buts: Leclair; défenses: Pilette et Tremblay; centre: Ferrand; ailiers: St-Arnauld et Bouchard. Subs.: Rivest, Desautels, Proulx, Lacombe, Gauthier.

LACHUTE. Buts: Masson; défenses: Booth et MacKimmie; centre: M. Lecavalier; ailiers: R. Lecavalier et P. Hébert. Subs.: Muncaster, Halpwell, Bourgeois, Keyes, Pilon. Arbitres: Murray et Davins.

Sommaire:

Première période
1. Lachute: Muncaster 7.27
2. Lachute: M. Lecavalier 12.10
3. Lachute: R. Lecavalier 15.00
Pun.: Hollowell, Gauthier, Bourgeois, Desautels, Hébert.

Deuxième période
4. Don Juan: Rivest 7.20
5. Don Juan: Proulx 7.50
6. Don Juan: Gauthier 8.23
Pun.: Muncaster, Rivest, Pilette.

Troisième période
7. Don Juan: Rivest 5.20
8. Lachute: R. Lecavalier 9.50
9. Don Juan: Bouchard 18.13
10. Don Juan: Desautels 19.36
Pun.: Tremblay, Pilon.

Des parties intéressantes pour ce soir

Deux autres parties seront à l'affiche ce soir dans les séries de la Ligue Senior de Québec, au Forum, ce soir, et les fervents du sport national canadien peuvent être assurés de voir deux intéressantes rencontres lorsque les Royals Rifles de Québec seront aux prises avec le Royal, de Montréal, dans la joute initiale, pendant que le Canadien et le Concordia se feront la lutte dans le deuxième engagement.

Trois points séparent les Royals Rifles de Québec et les hommes de Frank Carlin et la joute de ce soir est fort importante pour les deux équipes. Le Royal s'améliore de joute en joute et s'il continue à la présente allure il prendra possession rapidement de la seconde position. En triomphant ce soir, le Royal serait seulement un point en arrière des hommes de Don Peniston.

Le Royal est fermement déterminé à finir la saison au moins en 2ème position et les 2 points qu'il s'assurerait ce soir par une victoire seraient une aide précieuse à ses ambitions. Lorsqu'il est le temps des éliminatoires, il y a un gros avantage à détenir la 2ème place. En effet, les 2ème et 3ème clubs en viennent aux prises, mais l'équipe la plus haute dans le classement a le choix de la patinoire pour la 1ère partie.

Les hommes de Silvio Mantha, qui ont causé des surprises dans leurs 3 dernières parties locales, ont la ferme intention de l'emporter sur le Canadien pour prendre possession seuls de la 5ème place. Chaque club a présentement 15 points à son crédit dans le classement.

Les deux clubs ont besoin de la victoire pour augmenter leurs chances de prendre part aux éliminatoires car ils sont 7 points en arrière des Volants de Cornwall. Les deux clubs sont également près de la dernière position, seulement un point en arrière des Diables Rouges.

Un troisième but pour le Montréal

Les Royals ont annoncé hier l'acquisition d'un jeune 3ème but, qui remplacera probablement Don Ross à cette position dans l'alignement du club local la saison prochaine. Le nouveau joueur est Stanley Rogers, qui était avec le club Nouvelle-Orléans, de la Southern Association, l'an dernier.

Rogers a été "libéré" par le juge Landis, à cause d'une irrégularité dans son contrat à la fin de la saison, et les Royals lui ont donné un boni pour signer son contrat.

Rogers a 25 ans, mesure 5 pieds, 8 pouces, pèse 175 livres. Il est droitier, tant pour lancer que pour frapper. A la Nouvelle-Orléans, l'an dernier, Rogers a joué 132 parties. En 524 apparitions au bâton, il a frappé 148 coups sûrs, bons pour 203 buts, et il a compté 71 points. Rogers a réussi 29 deux-buts, 7 trois-buts, quatre circuits et il a volé 12 buts, terminant la saison avec une moyenne au bâton de .282.

Stanley a conservé la meilleure moyenne au champ de tous les 3e buts de la Southern Association terminant l'année avec un pourcentage de .963 — 10 points de plus que son plus proche rival. Rogers se rapportera aux Royals au camp d'entraînement de Macon, Georgie, au mois de mars.

Grave accident à Joe Cooper

Chicago, 15. — Un examen aux rayons-X a révélé aujourd'hui que Joe Cooper, un vétéran joueur de défense des Esperviers de Chicago, s'est fracturé la jambe droite au cours de la joute contre les Ailes Rouges de Detroit dimanche soir. Cooper ne pourra jouer avant un mois.

Les Black Hawks ont annoncé qu'ils avaient rappelé Dave "Red" McKay des Rouges de Providence, pour remplacer Cooper. McKay se rapportera aux Esperviers à temps pour leur joute contre les Canadiens jeudi soir à Montréal.

Harry Madison a perdu contre Butch Shapiro

Harry Madison peut se compter heureux que le titre de champion n'ait pas été en jeu hier soir lors de sa rencontre avec Butch Shapiro, dans la finale du Marché Saint-Jacques car aujourd'hui nous aurions un autre monarque pour la catégorie des poids lourds juniors, bel et bien battu par l'athlète de Plattsburgh hier soir car Butch a obtenu deux chutes sur Madison, la première en rivant les épaules du champion au tapis en 29 minutes puis la seconde par disqualification au bout de huit minutes et 35 secondes. Harry eut recours à des tactiques plutôt rudes et comme l'arbitre Bonhomme tentait de lui faire lâcher prise à un étranglement il fut bousculé par Madison et l'officiel de la commission athlétique de Montréal mit fin au combat en accordant la victoire à Shapiro.

Cette rencontre a fourni une brillante exhibition car exception faite de l'oubli de Madison sur la fin du deuxième engagement les deux luteurs ont passé en revue toutes les belles prises du genre libre et Shapiro a surtout triomphé de son rival grâce à sa force herculéenne.

Dans la semi-finale Joe Conkle et Jack Miller ont anulé à la suite d'un autre combat furieux alors que les deux adversaires faillirent en venir aux prises après que la cloche eut annoncé la fin du match. En dépit de toutes ses brutalités, Miller n'est pas parvenu à disposer de Conkle qui fut longuement applaudi par les spectateurs.

Bob Steel a remporté une victoire pour populaire alors qu'il a battu le brutal John Marchand dans le match spécial après 17 minutes. Comme toujours, Marchand eut recours à toutes les tactiques imaginables, mais son adversaire lui remit son change et plus encore.

Dans une des préliminaires, Léo Latour et John Carochia ont fait match nul pendant que le premier combat de la soirée qui mettait aux prises Eddie Ben Jackson et Kid Brown s'est aussi terminé par un verdict nul.

Il préfère se battre avec Conn

New-York, 15. — Le promoteur Mike Jacobs a annoncé qu'il opposera Lou Nova au champion poids-lourd Joe Louis, au mois de mars, au Madison Square Garden, si Nova veut accepter le match. Le gérant de Nova, Ray Carlen, préfère un combat contre Billy Conn, pour le droit de rencontrer Louis au mois de juin.

"Nova peut attirer autant d'amateurs en rencontrant Conn au Garden qu'il le ferait au même endroit dans un match contre Louis. Jacobs et le manager de Conn, Johnny Ray, nous ont promis que Nova obtiendrait un match contre Conn s'il battait Pat Comiskey. Nova n'a fait qu'une bouchée de Comiskey, et hier, Jacobs et Ray ne veulent plus tenir leur promesse."

Jacobs a dit qu'il serait impossible d'opposer Nova à Conn avant le mois de juin, parce que Conn a déjà signé son contrat pour un match contre Louis en juin. Jacobs a insisté qu'il lui serait impossible de briser son contrat avec Conn. Mike a dit cependant qu'il opposera Nova au vainqueur du match Conn-Louis en septembre, si Nova refuse de rencontrer Louis au Garden au mois de mars.

Bouchard à Boston

Vic Boudriault et son protégé, Larry Bouchard, sont partis ce matin pour Boston. Le gros boxeur poids-lourd s'en va entreprendre une campagne en Nouvelle-Angleterre, ayant déjà des engagements à Boston et à Fall River la semaine prochaine.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.



Avez-vous essayé une Black Horse ces jours-ci?
— elle est douce et MOELLEUSE!

L'expérience de cinq générations de brasseurs ont fait de la Black Horse d'aujourd'hui la meilleure bière de tous les temps. Douce et moelleuse... surmontée d'une mousse crémeuse... la Black Horse est la favorite des Canadiens les plus exigeants. Dégustez aujourd'hui même un verre de cette bière vraiment moelleuse.

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL
LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA



La conférence d'Ottawa

(Suite de la première page)

nière de ce matin, entre les premiers ministres provinciaux, M. Ernest Lapointe, ministre de Justice, et M. T. A. Cregar, ministre des Mines et des Ressources naturelles.

M. King concilie

Ce sera une épreuve pratiquement décisive. Ce n'aura pas été la première. Dès hier, on a vu s'affronter des opinions contraires et irréductibles. M. Mackenzie King, en ouvrant la séance, a dit entre autres choses: "Je voudrais dire un mot de l'attitude que le gouvernement fédéral entend adopter durant les travaux de cette conférence et de l'esprit dans lequel il se place pour étudier le rapport et ses recommandations. J'ai déjà indiqué dans ma lettre du 2 novembre que le rapport s'impose fortement à notre gouverneur. Nous sommes d'avis que l'adoption des recommandations de la Commission est nécessaire pour mettre notre pays en état de poursuivre une politique nous permettant de développer à son maximum notre effort de guerre et de nous assurer un fondement solide pour la reconstruction d'après-guerre. Voilà les conclusions auxquelles nous sommes arrivés après une étude sérieuse du rapport en question et des recommandations qu'il contient".

M. Hepburn écarte le rapport

Immédiatement après le discours de M. Mackenzie King, M. Mitchell Hepburn a pris la parole. Il n'a pas caché son opposition. Il a ramassé tous les arguments qui militent contre le rapport. Il a condamné la propagande de mauvais aloi dont on a voulu inonder la presse du pays pour préparer l'opinion publique à l'adoption du rapport. Il a mentionné le scandale financier qui se préparait à la faveur du patriotisme et de l'impartialité. Il a montré comment sa province a coopéré avec le gouvernement d'Ottawa dans l'effort de guerre de ce dernier. Et il a conclu en disant: "Nous avons devant nous un document de temps de paix et nous croyons sincèrement que le temps de le discuter n'est pas aujourd'hui, mais seulement lorsque la menace à notre démocratie, à la chrétienté et à la liberté aura disparu par la défaite complète, voire par l'annihilation des puissances impitoyables de l'axe".

Tous les observateurs s'accordent à dire que M. Hepburn s'est comporté avec courage. Pour les Canadiens de langue française, le premier ministre torontois s'est montré plus qu'un homme courageux: il fut un homme sympathique. M. Hepburn a en effet déclaré: "...D'après ce que j'ai vu, les meilleures autorités constitutionnelles auxquelles j'ai pu avoir accès, la province de Québec et nous-mêmes devons renoncer en faveur de l'autorité centrale aux droits et privilèges que nous accorde l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. J'affirme que tant que moi-même et mes collègues aurons un mot à dire dans la politique d'Ontario et tant que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord existera dans sa forme actuelle, nous ne saurions être amenés à vouloir par un gouvernement de passage à Ottawa, nous formons un bloc solide avec la province de Québec, si ses droits minoritaires sont menacés. Sur cette fondation saine de l'unité nationale, nous sommes aussi fermes que le roc de Gibraltar". Nous croyons que M. Hepburn doit être remercié de ses bons sentiments à notre égard. Il a été le seul à parler sur ce ton, pendant la première journée de la conférence, des droits constitutionnels du Canada français. Il est vrai que M. Mackenzie King, lui aussi, a dit: "Les droits traditionnels particuliers des Canadiens de langue française sont sauvegardés et soulignés". Voilà précisément ce que nous mettons en doute; car nous estimons que le rapport conduit à la centralisation des pouvoirs, par conséquent à un amoindrissement de l'autonomie provinciale, fortresse du Canada français.

Le texte de M. Godbout

Voici, par ailleurs, une traduction du texte anglais officiel du discours de M. Adolphe Godbout, premier ministre de la province de Québec, texte complet que nous sommes heureux de révéler:

"M. le premier ministre et Messieurs, j'espère que personne ne sera surpris d'apprendre que je ne propose pas de parler longuement à ce moment-ci pour discuter le rapport Sirois ou aucune de ses parties. J'ai une raison particulière d'en agir ainsi, raison que tout le monde comprendra, j'en suis sûr. Nous, du Québec, nous venons ici, avec un esprit ouvert sur toutes les questions qui sont traitées dans le rapport Sirois. Nous venons ici en Canadiens, avec un esprit canadien aussi fort que quiconque. Nous sommes ici pour étudier les questions diverses qui seront soulevées au cours de cette semaine ou de ces semaines — que cela prenne une semaine ou plusieurs, je l'ignore — et nous sommes absolument libres de la discuter parce que nous ne sommes pas d'idée arrêtée sur aucune d'elle.

"Nous ne craignons aucun membre de cette conférence. Nous sommes sûrs que ce que nous avons, comme minorité en ce pays, à protéger d'une façon particulière, est

entre bonnes mains, entre les mains de tous les Canadiens qui sont ici aujourd'hui. De notre côté, nous prenons pas une vue égoïste, pour notre province seulement. S'il y a quelque chose dans la vie nationale du Canada qui devrait être améliorée, nous sommes prêts à étudier avec nos compatriotes canadiens tout moyen de l'améliorer. Je pense que si le Canada doit devenir fort et heureux, comme je crois qu'il le deviendra, ce sera à cause de la forte et heureuse politique de chaque province qui compose le Dominion. Nous n'édifions jamais un grand pays sur des provinces qui n'ont pas suffisamment de liberté d'action et de responsabilité pour développer un grand stimulant au progrès, stimulant nécessaire dans les affaires publiques.

"Le Canada est maintenant en guerre, et nous savons que cela impose des obligations à chacun de ses gouvernements, fédéral et provinciaux. S'il existe une partie du pays une situation qui menace l'efficacité de notre effort de guerre, je suis sûr qu'aucune province ou qu'aucun groupe de sa population ne niera à l'autorité fédérale le droit et le devoir de prendre des mesures pour y remédier. Je pense que nous devons faire face à une situation spéciale avec des mesures d'urgence, mais je ne crois pas que nous devions établir l'avenir permanent du Canada d'après la situation de guerre qui existe à l'heure actuelle.

Les gens de l'Ouest

Il va sans dire que MM. Bracken et Patterson, premiers ministres du Manitoba et de la Saskatchewan respectivement, ont favorisé l'adoption du rapport, parce que leurs provinces en auraient bénéficié. On peut dire la même chose du premier ministre de l'île du Prince-Edouard, Quant à M. Pattullo, premier ministre de la Colombie canadienne, il a terminé son discours en disant: "Ce n'est pas le moment d'effectuer un changement aussi radical que celui que la Commission propose. Nous ne savons pas quelles seront les conditions de l'après-guerre. Après le conflit, nous serons dans une situation beaucoup plus favorable pour en venir à des conclusions, forts d'une meilleure connaissance des besoins et des exigences du pays. Je ne crois pas que l'on doive demander aux provinces de donner à la hâte leur consentement à ces propositions". M. Pattullo avait pris la peine de faire imprimer son discours, preuve qu'il n'exposait pas des sentiments passagers.

Le cas de M. Aberhart

M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, a été aussi catégorique que MM. Hepburn et Pattullo. Quel drôle de bonhomme tout de même que ce M. Aberhart! Il a le don de faire rire son auditoire. Il a été le seul à faire de l'humour dans cette assemblée d'hommes politiques qui se prenaient tous au sérieux. M. Aberhart n'a pas dédaigné de raconter quelques anecdotes comiques qui ont déridé les fronts soucieux et chassé les nuages de bataille. N'empêche que M. Aberhart a prononcé un discours solide, brillant, débordant de bon sens. A son avis le gouvernement d'Ottawa n'a pas besoin des pouvoirs qu'il demande pour poursuivre l'effort de guerre. Il possède déjà tous les pouvoirs qu'il faut pour cela. D'après lui ce serait pure folie de s'engager dans une discussion de problèmes aussi controversés et controversables. Lui aussi il a critiqué la propagande qui a accompagné le rapport Sirois et la tenue de la conférence. Il est impossible de rendre pleine justice à un discours de ce genre, mais on peut le résumer en un mot: Non!

Une menace

En bref, c'est la guerre ouverte. Jamais cette conférence ne pourra donner de bons résultats. Elle menace sérieusement l'unité canadienne. M. Mitchell Hepburn lui bien-tôt au peuple. Il n'entend se faire malmenier par personne. La grande famille libérale s'effrite. Le bel édifice construit en 1935, à coups d'appels à l'esprit de parti, croule aux pieds de ses architectes et de ses constructeurs. C'est la guerre entre les provinces et le gouvernement central, alors que le Canada est en guerre pour tout de bon contre l'Allemagne et l'Italie. Erreur de tactique inconcevable de la part d'hommes d'expérience comme MM. Mackenzie King et Ernest Lapointe. La conférence, conçue pour cimenter l'unité canadienne, la détruit. L'excès d'habileté finit toujours qui mettent toute leur confiance en elle. C'est le cas aujourd'hui des maîtres du gouvernement d'Ottawa.

Pour dire toute notre pensée, il se peut que la délégation de l'Ontario quitte Ottawa dès ce soir, faisant claquer les portes, si peu qu'on veuille la bousculer. Les choses en sont là.

LEOPOLD RICHER

Notes outaouaises

(Suite de la première page)

Il faut bien pour cela nous reporter à un quart de siècle en arrière, ainsi que, dans l'ordre géographique, à Edmonton, en Alberta. Un bon tiers des citoyens du lieu étaient de langue française et rien n'était plus étonnant que d'observer les aspects divers, familiaux ou publics, de ce surcroît vigoureux du tronc national. Fondamentalement, en effet, quelle différence peut-il y avoir entre deux paroisses françaises situées, l'une aux bords du Richelieu et l'autre de la rivière Saskatchewan? On dirait qu'elles ont été transportées de toutes pièces, et qu'on pourrait les échanger de nouveau sans y rien modifier. J'appor-

terai comme exemple une soirée de cartes, dans le cottage de la 14e rue à Edmonton, où j'eus l'honneur, cher monsieur, d'être présenté à votre père, l'éminent organisateur de la fête de Québec, et d'être indiscret. Tant qu'à faire, je puis bien dire aussi que cette maison, où nous étions quatre ou cinq locataires associés et généralement célibataires, avait près de sa porte une enseigne sablée portant en lettres dorées les mots Au Vieux Québec. Il nous avait semblé qu'ainsi s'exprimait mieux le sentiment, fier et nostalgique, qui nous y avait réunis. Donnerai-je les noms de ces bons Albertains d'aujourd'hui? Les mieux connus en tout cas seraient ceux de M. Elzéar Boivin, fondateur d'une grande maison de commerce à Chicoutimi, de M. le juge Camille Noël, de M. Jean Côté, qui devint sénateur, de son beau-père, M. Gustave Gagnon, et de maint autre, dont aucun ne semblait se croire "expatrié" pour avoir franchi les limites de la province. Ces messieurs, qui venaient donc d'une partie de whist ou de bridge le soir du printemps de 1914 qui m'est souvent, depuis, revenu en mémoire, Et vous allez voir que je reviens à mon point de départ. La partie s'étant interrompue, comme il arrive à ce drôle d'amusement, pipes et cigares s'allumèrent et les joueurs redevenant des êtres humains, amènes et cordiaux, phénomènes qui m'a toujours donné et intéressé. Le moment était venu de poser à M. Gustave Gagnon une question que je m'étais depuis quelque temps.

— Voici dix ou quinze ans, lui dis-je, que je veux vous demander qui est l'auteur de la marche, religieuse et solennelle, que vous avez jouée à la Basilique en avril 1897, lors de l'entrée officielle du Délégué apostolique, le digne et distingué cardinal Merry del Val? Est-ce Bach, Beethoven, Mozart?

Et je me mis à fredonner la mélodie centrale, le leitmotiv comme on dit, de cette pièce que je n'avais jamais entendue depuis 1897, mais dont l'accord robuste, le thème vigoureux, évocateur et d'une inspiration large, nette et soutenue, m'était resté accroché à tel point qu'encore aujourd'hui il m'arrivait de le chanter dans la rue. Et si l'on ne m'avait reproché de trop souvent citer mes anciens voyages, vous entendriez parler ici pour le moins de Sainte-Gudule, de Westminster et de Santa-Maria-Maggiore. M. Gustave Gagnon était resté stupéfait en entendant ces notes familières. "Mais, c'est la mienne! s'écria-t-il, c'est ma Deuxième marche pontificale. Voulez-vous me dire par quel hasard, presque au pied des montagnes Rocheuses..."

J'expliquai que, écolier à Québec, la classe des Frères avait assisté à la cérémonie.

Tout la province a connu les deux grands musiciens qui étaient les frères Ernest et Gustave Gagnon, dont le premier fut aussi un historien de grande qualité, et dont la fille, Mlle Blanche Gagnon, a publié, il y a deux ou trois ans, un volume de souvenirs littéraires et musicaux qu'on dirait tombé tout droit de la plume paternelle. Tandis que M. Henri Gagnon, fils du second, tient à son tour les organes à la Basilique. Des légendes sans nombre surgissent encore à l'annonce du nom de ces deux frères, richement dotés et plutôt indifférents à certains côtés prosaïques de l'existence matérielle. Je pense ici à leur réputation d'être tous deux distraits, au point qu'un certain jour d'été, arrivant ensemble à la campagne pour un mois de vacances, l'un des deux fit tout haut la remarque que "voilà un champ d'avoine qui est déjà bien beau!" L'autre poursuivit un rythme ou une date et ne répondit pas, mais quatre semaines plus tard, en revenant avec son frère pour reprendre le train de Québec, il s'écria: "Tu as raison, c'est un fameux beau champ!" Et si nous ne venons pas de le tenir responsable, l'attaché des deux frères, qui racontait lui-même M. Gustave Gagnon. Etudiant à Paris, lors de la guerre franco-prussienne, en 1870, il se trouvait au Jardin des Tuileries au moment où l'empereur Napoléon III monta en voiture pour aller prendre la tête de l'armée... et n'en pas revenir.

Mais en voilà assez, pour remercier MM. Paul et Henri Gagnon de la faveur imméritée qu'ils m'ont accordée en me faisant tenir une copie manuscrite de la Deuxième Marche pontificale de leur père. Fort incapable d'en analyser les qualités et d'en détailler convenablement la beauté, on ne peut toujours pas m'empêcher de la goûter de plus en plus en l'écoutant au piano. C'est d'abord un prélude de notes légères et rapides, tel un orchestre de harpes évoquant une volonte animée; puis une note plus mâle faisant prévaloir le thème principal, mélodique, chantant, un peu saccadé telle une marche décidée de régiments revenant au pays vainqueurs et couronnés de gloire. Puis le Te Deum s'élève comme une fanfare de triomphe. On voudrait "boire" cette belle pièce retentir sous des voûtes nombreuses d'églises canadiennes, où elle interpréterait à la fois notre âme religieuse, les prières instantanées de ces temps d'épreuve et d'inquiétude et les lendemains consolants que la Providence n'a jamais manqué de nous accorder, à chaque fois que nous l'avons implorée, étroitement et fidèlement unis aux Pasteurs vénérés qui ont mission de nous conduire à la maison du Père.

Puis je comptai, cher monsieur, que vous m'excusiez de ne vous avoir pas remercié plus tôt de votre amabilité? Ernest BILODEAU

Bloc notes

(Suite de la première page)

en parcourant les vastes espaces américains, semant sa parole à tout vent, que Mme Tabouis a pu s'informer, se tenir en correspondance suivie avec des Français de meurtres en France. Quand elle s'est crue obligée de quitter son pays, en juin dernier, Mme Tabouis était rédactrice de l'Œuvre de Paris, journal qui, à tous les jours, nous faisait connaître les souffrances des Français de l'axe. Canada; journal très Front Popu-

lirons-nous, dans lequel l'itinéraire de la conférence d'aujourd'hui se fit l'ardente propagandiste de l'idée politique de Léon Blum. Comme le dit encore le Canada, et pas sans raison, il n'est pas sans "qu'une des grandes responsabilités" des malheurs présents de la France vienne nous prêter ses théories sur la reconstruction de l'Europe et du monde.

Battre monnaie

Nous publions aujourd'hui, dans la rubrique des "Lettres au Devoir", une communication signée par une Française, à propos de Français en tournée américaine, qui nous abreuve et nous inonde de leur psittacisme. Notre correspondant écrit qu'il s'agit, pour ses gens-là, "de battre monnaie avec le scandale et l'agonie de la France et, plus tard, si possible, de favoriser le retour à un état de choses, mais qui leur permettrait à eux le voyage haut, la vie facile, le maquignonnage politico-intellectuel auquel ils excellent".

Le Cercle du Terroir

Son nom ne dit pas de façon assez exacte ce qu'il est. Fondé il y a sept ans par Mlle Semple, qui en a été depuis la très active présidente, il se donne pour but d'aider la population rurale de la province québécoise et surtout la population des pionniers dans les diverses régions de colonisation, notamment en Abitibi. Aux colons, le Cercle fait tenir des secours en nature. A l'occasion de la fête de Noël, cette année comme par les années passées, il a fait tenir un grand nombre de colis aux colons. L'autonomie, dernier, S.A.K. la princesse Louise, épouse du gouverneur général, le duc d'Athlone, rappelle aux Canadiens que leur première œuvre de secours ne doit être pour les victimes européennes de la guerre mais pour les malheureux et les nécessiteux de leur propre pays. Et elle citait les deux cas particuliers des pêcheurs des îles de la Madeleine et des colons québécois.

Charité bien ordonnée... Le proverbe dit vrai. Ce qui fait que le Cercle du Terroir, en s'efforçant de près aux colons, ne chez nous, rend un éminent service que pourtant, dans les circonstances présentes, l'on n'est pas toujours et dans tous les milieux disposé à apprécier à sa juste valeur.

15-1-41 E. B.

Nous formerons bloc...

(Suite de la page six)

Moment mal choisi

"Est-ce bien le moment d'envoyer à Londres, ville partiellement détruite par les bombes ennemies, un courrier chargé de documents qui se rendrait à Westminster Hall pour demander au Parlement britannique de se détourner un moment de l'étude de problèmes dont la solution comporte l'existence de l'Empire, afin de discuter de la nouvelle constitution du Canada? A mon sens, il est inconcevable que l'on doive jouer de la flûte pendant que brûle Londres. Au cœur même de l'Empire, hommes, femmes et enfants, mais nous, consacrant une forte partie de leur temps à éteindre les flammes semées sur leurs toits par l'ennemi. Les Anglais, que ce soit sur les côtes, dans les centres peuplés, résisteront à ce vandalisme, comme nous l'ai dit leur grand chef. La lutte qu'ils soutiennent ne sera jamais oubliée."

"Aujourd'hui, alors que ce peuple courageux protège de son corps ses foyers, est-ce que le lord-maire de Londres, qui est constamment occupé à sauver la nation, pourra s'arrêter pour convoquer une réunion de ses échevins afin de reviser le système d'administration d'un faubourg quelconque de la métropole devenue une forteresse assiégée?"

"Écoutez les discours de M. Churchill, de M. Roosevelt, les deux grands chefs démocrates qui sont comme les phares de ce monde à l'envers. Je crois en leur sincérité. Seul l'effort suprême sauvera la civilisation, la chrétienté. Notre gouvernement central, sous l'empire de la loi des mesures de guerre, jouit d'un pouvoir dictatorial. S'il désire de nous quelque chose de spécifique, qu'il le dise et je suis sûr que chacune des provinces saura se rendre à son désir en adoptant la législation nécessaire. Cela peut être accompli sans traverser ni bouleverser notre système de gouvernement, qui est assez bien organisé."

"Dans notre effort de guerre, nous, de l'Ontario, croyons avoir été de quelque utilité; nous continuerons à faire tout notre devoir, même jusqu'à ne pas nous joindre à la clameur qui veut rejeter sur la Trésorerie fédérale en temps de guerre au delà de corps publics. Ce procédé, d'ailleurs, bouleverserait tout notre système financier et son application exigerait une législation compliquée. Le transfert occuperait, de la part des autorités fédérales, le temps requis et si nécessaire à la poursuite de l'effort national de guerre. Songeons aussi au bouleversement que la chose causerait dans l'administration des affaires des provinces; ce serait la confusion."

"Nous, de l'Ontario, je le répète, avons coopéré avec les autorités fédérales dans l'effort national de guerre et continuerons de le faire. Nous avons devant nous un document de temps de paix et nous croyons sincèrement que le temps de le discuter n'est pas aujourd'hui, mais seulement lorsque la menace à notre démocratie, à la chrétienté et à la liberté aura disparu par la défaite complète, voire par l'annihilation des puissances impitoyables de l'axe".

En Méditerranée

Un convoi anglais atteint la Grèce

Trois navires anglais endommagés, un contre-torpilleur italien coulé, et au moins 12 avions allemands ou italiens descendus

Londres, 15 (C.P.). — L'Amirauté a annoncé hier soir qu'en dépit d'une offensive aérienne intense contre la flotte anglaise de la Méditerranée, dont trois navires ont été endommagés, un convoi anglais qui apportait à la Grèce une aide matérielle importante a atteint sa destination. Un contre-torpilleur italien a été coulé au cours de ces opérations et au moins 12 avions italiens ou allemands ont été descendus. Les navires anglais endommagés sont le porte-avions *Illustrious*, de 23,000 tonnes, le croiseur *Southampton*, de 9,100 tonnes, et le contre-torpilleur *Gallant*, de 1,335 tonnes; le navire italien coulé est un contre-torpilleur de la classe du *Spica*, de 638 tonnes.

Voici le texte du bulletin de l'Amirauté: "Nos forces navales ont opéré dans le centre de la Méditerranée du 7 au 13 janvier pour couvrir le passage de convois en Méditerranée."

"Dans la matinée du 10 janvier, alors qu'elles se trouvaient dans le détroit de Sicile, elles ont rencontré deux contre-torpilleurs italiens. L'un de ces contre-torpilleurs de la classe du *Spica* a été coulé, mais l'autre a réussi à s'échapper. "Puis le *Gallant* a été endommagé par une mine ou une torpille, mais il a réussi à atteindre un port. "Des formations aériennes allemandes et italiennes opérant de bases italiennes et comptant un certain nombre d'avions de plongée ont tenté de grands efforts contre nos navires au cours de ces opérations. Le *Illustrious* (capitaine D. W. Boyd) a été atteint et a subi des dommages ainsi que des pertes. L'un de nos croiseurs, le *Southampton* (capitaine B. C. B. Rooke), a été également atteint et a perdu des hommes. Douze avions ennemis au moins ont été descendus et d'autres ont été endommagés.

"Le principal objet de l'opération, qui était de faire passer un convoi de l'ouest à l'est, a été atteint conformément au plan établi. Le convoi apportait une assistance matérielle importante à la Grèce. "Les parents des victimes ont été avertis".

Le communiqué allemand

Berlin, 15 (A.P.). — Le haut commandement allemand a publié mercredi le communiqué suivant: "Par suite de la température défavorable le 14 janvier, l'aviation allemande s'est limitée à des envolées de reconnaissance sur le sud de l'Angleterre. On a pu vérifier ainsi l'effet des raids sur les objectifs d'importance essentielle à la guerre, à Plymouth et Portsmouth, exécutés pendant les nuits précédentes."

France et Grande-Bretagne

Londres, 15 — M. Alfred Duff Cooper, ministre de la propagande a déclaré hier soir à la radio, que suivant des renseignements pris aux meilleures sources, la France redonne plus ample à l'égard de l'Angleterre qu'on pourra bientôt compter sur son appui dans la bataille contre l'Allemagne, et qu'elle compte maintenant sur la victoire anglaise pour se libérer.

Vichy, France, 15 — On dit que M. Pierre-Étienne Flandin, successeur de Laval, va continuer les négociations sur une base de collaboration avec l'Allemagne, notamment au point de vue économique.

Berne, Suisse, 15 — Dans les milieux diplomatiques de Vichy, on croit que M. Pierre Laval rentrera tout prochainement dans le gouvernement de France, après un remaniement ministériel.

Canadiens de naissance

L'assemblée des Canadiens de naissance à l'hôtel Pennsylvania aura lieu jeudi, le 16 janvier, à 8 h. p.m.

Conférencier: M. Séraphin Oumet. Sujet: La canalisation du St-Laurent.

Feu Mme J.-E. Sirois, de Grande-Rivière

Grande-Rivière, Gaspé, 14 — Mme J.-Ernest Sirois vient de succomber à la suite d'une longue maladie soufferte avec une étonnante résignation. Mme Sirois était née Jones (Agnès), et était âgée de 53 ans. Son époux, M. J.-Ernest Sirois, arpenteur géomètre, lui survit, de même que ses fils, MM. Raoul Sirois, de la Sûreté provinciale; Eustache Sirois, gérant du journal le *Temps*; le caporal Gilles Sirois, du Royal 22e Régiment; MM. Cyrille, Maurice et Marc Sirois, étudiants, et de nombreux autres parents. Les funérailles auront lieu, vendredi à Sainte-Anne de la Pocatière.

M. McNamara remplacera temporairement M. Sirois

Ottawa, 15 (C.P.). — Le ministre fédéral du travail, M. Norman MacLarty, annonce que M. Arthur McNamara, sous-ministre adjoint du travail, a été nommé président intérimaire de la Commission d'assurance-chômage en l'absence de M. Joseph Sirois. M. Sirois est malade chez lui, à Québec.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

CHEZ DUPUIS

Quelle bonne nouvelle !... depuis longtemps vous attendiez les bas

NYLON

... dont on parle tant depuis quelques mois ! En grande demande actuellement aux États-Unis, c'est au tour de DUPUIS de les offrir à sa clientèle. Il a suffi d'une journée, à New-York, pour épuiser le stock des magasins.

NYLON

est une fibre composée de charbon, d'air et d'eau, fabriquée par la compagnie DuPont.

Cette fibre NYLON donnera deux et même trois fois plus de durée aux bas, sans toutefois les exempter des frottements ou du défilage.

QUELQUES SOINS — nos vendeuses se feront un plaisir de vous conseiller sur la façon de faire durer les bas NYLON plus longtemps.

TEXTURE

équivalent à 3 fils

LA PAIRE

1.65

KAYSER présente

la nuance Banner

ORIENT présente

les nuances Witchery et Thrilling

CORTICELLI présente

la nuance Joyeux

GOTHAM présente

la nuance Joyeux

BUTTERFLY présente

Tropicana et Rosedusk en tricot renversé.

Pointures: 8 1/2 à 10 1/2

Commandes téléphoniques remplies avec soin :

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le communiqué italien

Rome, 15 (A.P.). — Le haut commandement italien a publié mercredi le communiqué suivant:

"Sur le front grec, il y a eu quelques engagements isolés sans importance."

"Dans la Cyrénaïque, il y a eu quelques échanges intermittents d'artillerie et des rencontres de patrouille dans les régions de Tobrouk et de Giarabub. Nos avions ont dispersé des chars blindés et ont bombardé l'artillerie ennemie. L'ennemi a fait des raids sur quelques endroits en Libye, et causé quelques dommages aux édifices."

"Dans l'Afrique orientale, des chars blindés ennemis qui se sont approchés de nos positions sur la frontière du Soudan ont été repoussés avec pertes. Notre aviation a bombardé et mitraillé des colonnes motorisées et des troupes ennemies. Les avions ennemis ont bombardé Goraj, Tertale, Mojale et Mega, causant de légers dommages."

Les Juifs à Paris

Paris, 15 (A.P.). — (L'envoi de cette dépêche, via Berlin, a été retardé). — Des personnalités officielles ont déclaré que l'aryanisation des 11,000 établissements de commerce juifs de Paris se poursuit rapidement. Ils ont ajouté que très prochainement toutes ces maisons seraient la propriété d'Aryens. Sur ces 11,000 établissements il y en a 5,000 qui font le commerce de détail. C'est de ceux-là que l'on s'occupe d'abord.

La première chose que firent les nazis, en arrivant à Paris, ce fut de placer tous les magasins juifs d'affiches jaunes afin de bien montrer au public que ces magasins étaient juifs. Depuis quelque temps les affiches jaunes sont remplacées par des affiches rouges qui indiquent que les maisons ont été prises par un commissaire, nommé par les autorités françaises avec l'approbation des Allemands. Ce com-

missaire doit s'occuper de trouver le plus rapidement possible un acheteur aryen pour le commerce. En autant qu'il est possible de le faire, le commissaire choisit un acquéreur de la même nationalité que celle du propriétaire juif, permettant ainsi aux maisons étrangères de rester aux mains des étrangers.

Ces mesures ne valent, pour le moment, qu'en France occupée, mais on s'attend à ce que le gouvernement de Vichy adopte lui aussi bientôt des lois identiques. Les Juifs ne sont pas immédiatement chassés de leurs propriétés mais ils doivent les quitter si tôt qu'ils ont touché leur argent. Les Allemands se réservent le droit d'annuler toutes les ventes qui ne leur plairont pas.



Avis est par les présentes donné qu'on ne doit croire aucune personne ou institution garantissant une position dans le service civil fédéral ou laissant supposer qu'elle a des relations directes avec la Commission du service civil ou jouit de privilèges spéciaux de la part de ladite Commission, car aucune personne ou école n'entreprend de telles relations ni ne jouit de tels pouvoirs. La Commission du service civil, Ottawa, fournit gratuitement sur demande, tous les renseignements nécessaires concernant les vacances qui peuvent exister dans le service ou les formalités à remplir pour participer aux examens. COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	3
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

États-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au ordre du mandat au "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes Montréal (abonnements)

Retraite Sacerdotale

11 au 19 FEVRIER

à la

Maison du Sacré-Coeur

HULL

Prédicateur :

ANSELME LONGPRE